

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022





SOMMAIRE

ÉDITO DU PRÉSIDENT	4
LE MOT DU DIRECTEUR	6
L'AGENCE ET VOUS	8
Les instances, les membres, l'équipe	8
Au service des acteurs du Grand Sud-Aquitain	12
Vie de l'association.....	18
L'Agence, les agences et la FNAU	24
LES TRAVAUX DE L' ANNÉE 2022	27
Ambition A	28
Coopération, cohérence territoriale : Faire ensemble, dialoguer	
Ambition B	34
Cohésion, habitants, modes de vie : Vivre ensemble	
Ambition C	40
Adaptation, Transition : Réduire nos empreintes écologiques	
Ambition D	56
(Re)génération, (re)dynamisation, innovation : co-construire le futur des territoires	
Ambition E	52
Agence Forum : Observatoire	
NOS TRAVAUX & PUBLICATIONS EN CHIFFRES	56
TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES MISSIONS	58
NOS SERVICES EN LIGNE	62
LU DANS LA PRESSE	63

ÉDITO DU PRÉSIDENT



LE DÉFI CLIMATIQUE N'EST PLUS UNE URGENCE. IL DOIT ÊTRE NOTRE QUOTIDIEN !

Paradoxalement, le risque aujourd'hui en parlant d'urgence climatique est de tomber dans l'incantatoire. L'heure n'est plus à la peur, mais à l'action. Il nous faut traduire ici et maintenant, dans le quotidien de nos décisions, les nécessaires transitions et évolutions à opérer. Lorsque nous travaillons sur les mobilités, sur nos projets d'urbanisme, sur les réponses à apporter à l'épineux problème de l'accès au logement, nous devons nous demander en quoi nos décisions peuvent contribuer à nous « adapter ». Chacun de nos actes doit être pesé à l'aune des Transitions. L'intervention de Frank D'AMICO, Maître de Conférences en écosystème et biodiversité, en tant que représentant de l'UPPA au Conseil d'Administration du 24 octobre 2022, était à ce titre très claire : le coût de l'inaction est plus grand que celui de l'action.

Le Bilan de notre Contrat-Projet 2020 / 2025, que nous avons effectué à mi-parcours, en 2022, a permis à nos Membres d'exprimer clairement leur principal besoin d'Agence pour les trois prochaines années : les accompagner dans la mise en œuvre des indispensables Transitions écologiques, économiques et sociales à opérer pour répondre au défi climatique. L'adaptation de nos territoires n'est plus une des ambitions de notre Programme d'Activités : c'est l'objectif de toutes nos missions pour les Membres, « la mère des batailles ».

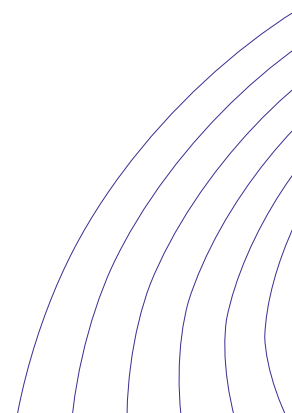
Ce Rapport d'Activités 2022 démontre que l'Agence agit à plusieurs niveaux aux côtés de ses Membres. Tout d'abord par la mise à disposition d'observations territorialisées : c'est le partage des connaissances qui nous permettra collectivement de poser un diagnostic et d'identifier les actions à mener. L'AU-

DAP est également associée à nos projets de territoires, à nos outils de planification et de programmation : elle peut donc travailler à croiser les sujets, décloisonner nos approches et les disciplines, faire dialoguer les territoires sur des questions qui dépassent nos seules frontières administratives. Enfin, par ses méthodes de travail co-élaboratives, l'Agence peut développer des « démonstrateurs », faire œuvre pédagogique, tant auprès de nous, élu.es, que des opérateurs sur nos territoires et des habitants.

Merci pour la confiance que vous accordez à l'Agence d'Urbanisme : sa fierté est de vous la rendre !



Chacun de nos actes doit être pesé à l'aune des Transitions. L'intervention de Frank D'AMICO, en tant que représentant de l'UPPA au Conseil d'Administration du 24 octobre 2022, était à ce titre très claire : le coût de l'inaction est plus grand que celui de l'action.





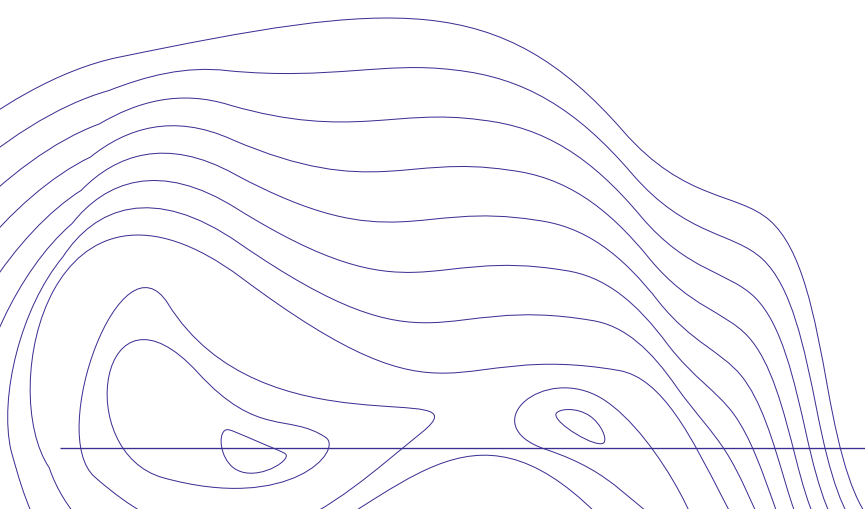
©Communauté Pays Basque / Carole pro

JEAN-RENÉ ETCHEGARAY

Président de l'AUDAP

Président de la Communauté
d'agglomération du Pays Basque

Maire de Bayonne



LE MOT DU DIRECTEUR



LA TRANSVERSALITÉ AU SERVICE DU COLLECTIF

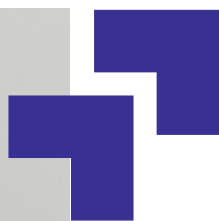
Vous nous l'avez, en tant que membres, exprimé. L'Agence doit vous aider à « dé-zoomer », « poser des diagnostics larges et éclairant », « faire du lien entre les sujets ». J'allais écrire que c'est dans l'ADN de l'Agence. Et puis, avec les équipes, nous nous sommes rendus compte que nous pouvions aller bien plus loin dans la transversalité. Faire des ponts entre les sujets, logement et économie, mais aussi emploi, environnement, mobilité ... tout est lié.

En 2022, notre Programme Partenarial d'Activités a mis en évidence l'impérieuse nécessité d'approches transversales. Plusieurs missions nous ont permis de tester des méthodologies permettant de décroisonner les approches et les sujets. Les Projets de Territoires, initiés en 2021 avec le Grand Dax et renouvelés en 2022 sur Maremne Adour Côte-Sud (MACS) et Béarn des Gaves, sont des exercices par essence « globalisant ». Ils ne sont pas incompatibles avec le Dialogue Inter-territorial, bien au contraire : mieux je me connais, mieux je dialogue avec mes voisins. On choisit son espace et son sujet de Dialogue afin de bénéficier des enseignements des autres, dans une relation équitable, en dehors de toute contrainte « diplomatique ».

Le travail de Recherche & Développement effectué avec l'ARS et la DDTM64 sur les modalités de la prise en compte des enjeux de santé environnementale dans les documents de planification et d'urbanisme est une parfaite illustration de cette mise en œuvre de transversalité laquelle, grâce à l'entrée « Santé », donne du sens à la planification.

Dans le même ordre d'idée, l'accompagnement du programme Petites Villes de Demain permet à l'Agence de creuser également des approches croisées, mêlant urbanisme, économie, mobilités, environnement. Bien d'autres missions de l'Agence ont permis des décroisonnements : l'accompagnement de PCAET à Nord Est Béarn ou dans le Pays de Nay, la Toile du béton rassemblant acteurs privés et publics, les enjeux de requalification d'une Zone d'Activités dans les Luys en Béarn , ...

Si la transversalité est un moyen d'enrichir les approches et les sujets, de proposer des réponses plus pertinentes prenant en compte plus largement les impacts, l'objectif principal reste de construire cette culture du Collectif qui est la seule réponse aux défis qui se présentent à nous.



DENIS CANIAUX

Directeur général de l'AUDAP

L'AGENCE ET VOUS



LES INSTANCES, LES MEMBRES, L'ÉQUIPE

L'AUDAP est une association loi 1901 structurée autour d'une Assemblée générale ; d'un Conseil d'administration construit autour de 3 collèges : les membres de droit, les membres actifs, et les membres simples ; et d'un bureau. Par leurs adhésions et subventions, les membres de l'AUDAP financent un programme partenarial d'activités.

Le Conseil d'administration du lundi 19 octobre 2020 a désigné Jean-René ETCHEGARAY, Maire de Bayonne et Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, à la Présidence de l'Agence d'urbanisme.

LE BUREAU

PRÉSIDENT

Jean-René ETCHEGARAY,
Communauté d'Agglomération Pays Basque

VICE-PRÉSIDENTE

Sandrine DERVILLE,
Région Nouvelle-Aquitaine

TRÉSORIER

Victor DUDRET
Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

SECRÉTAIRE

Philippe ECHEVERRIA,
Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

CONSEIL D'ADMINISTRATION : LES INSTANCES

COLLÈGE 1

(Membres de droit)

Gilles PAQUIER,
État - DDTM des Pyrénées-Atlantiques

Jean-René ETCHEGARAY,
Communauté d'Agglomération Pays Basque

Sandrine DERVILLE,
Région Nouvelle-Aquitaine

Victor DUDRET,
Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

Philippe ECHEVERRIA,
Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

COLLÈGE 2

(Membres actifs)

Gilles PEYNOCHE,
Communauté de Communes du Seignanx

Jean-Pierre IRIART,
SM SCoT Pays Basque Seignanx

Serge ARCOUET,
SM Pays Basque Adour

Bernard PEYROULET,
Pôle Métropolitain Pays de Béarn

Jean-Marie BERGERET-TERCQ,
Communauté de Communes Lacq-Orthez

Michel CAPERAN,
SM Pau Béarn Pyrénées Mobilité

COLLÈGE 3

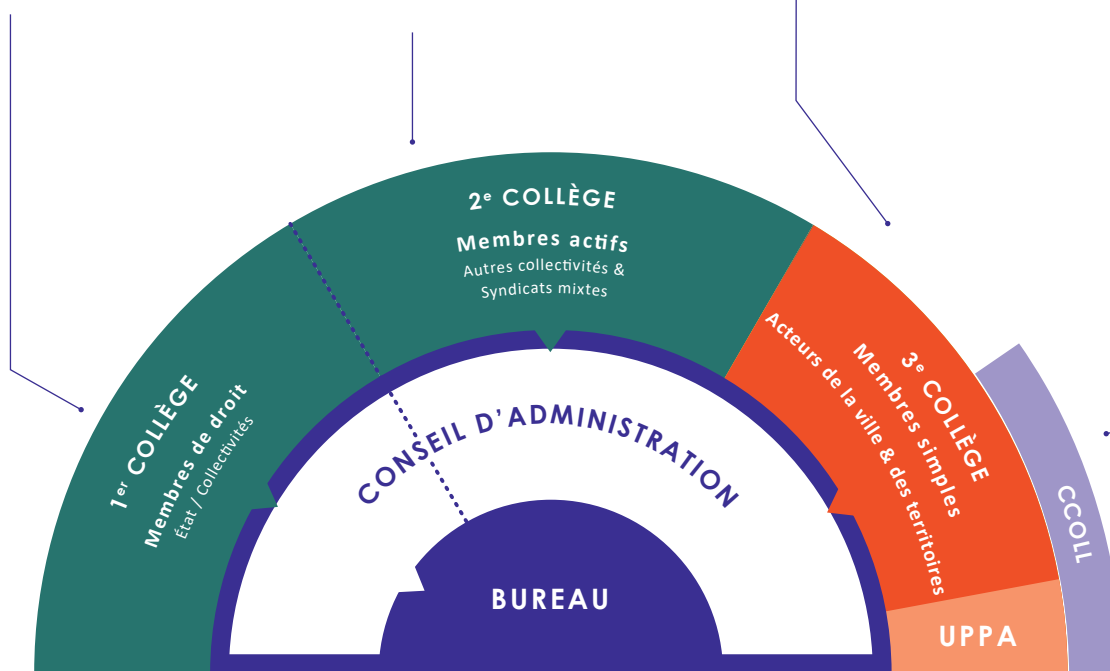
(Membres simples)

Imed ROBBANA
Directeur général du COL

Christophe DERAÏL
Vice-Président UPPA

CCOLL

Pierrette ECHEVERRIA
Présidente
du Comité Consultatif de l'Observatoire Local des Loyers



L'ÉQUIPE

10

(Novembre 2022)

DIRECTION GÉNÉRALE	COMMUNICATION DOCUMENTATION	DATA INGÉNIERIE TERRITORIALE	STRATÉGIES URBAINES
 Denis CANIAUX Directeur général contact@audap.org	 Ludovic RÉAU Responsable de pôle l.reau@audap.org	 Joëlle AYCAGUER Spatial Data Analyst Chargé de la qualification des données & exploitation spatiale j.aycaguer@audap.org	 Marie-Pierre BARRÉ Architecte Urbaniste Responsable de pôle m.barre@audap.org
 Marc TRINQUÉ Directeur de projets auprès de la direction générale m.trinque@audap.org	 Amélie CARRIZO Assistante de production a.carrizo@audap.org	 Virginie BOILLET Géographe chargée de la data expertise territoriale v.boillet@audap.org	 Emilie CHABBERT Paysagiste DEP Cheffe de projet Paysage - Projet urbain e.chabbert@audap.org
 Farida GOURGAND Assistante de direction f.gourgand@audap.org	 Maïte ETCHARREN Assistante de communication m.etcharren@audap.org	 Christelle FERREIRA Statisticienne - Data Analyst c.ferreira@audap.org	 Solenne DARRICADES Urbaniste Cheffe de projet mobilité & projet urbain s.darricades@audap.org
 Anne LAFARGUE Chargée du secteur administratif & financier a.lafargue@audap.org	 Florence JOSSEAN Assistante documentaliste f.jossean@audap.org	 Jonathan FONDARD Spatial Data Analyst - chargé de la qualification des données & exploitation spatiale j.fondard@audap.org	 Antonia GARCIA-LANCESEUR Architecte DPLG - Urbaniste OPQU Cheffe de projet Projet Urbain a.garcia-lanceseur@audap.org
	 Alice MICHELIN Graphiste a.michelin@audap.org	 Yonss JOSE Data Analyst y.jose@audap.org	 Vincent HÉLY Géographe Chef de projet Mobilité & Observation v.hely@audap.org
		 Abdourhamane TALL Data Analyst a.tall@audap.org	 Jacques LE ROUX Architecte DPLG - Urbaniste OPQU Chef de projet Projet Urbain j.leroux@audap.org
			 Emmanuelle RABANT Géographe Cartographe & Datavisualisation e.rabant@audap.org
			 Fañch RUELLAN Géographe - Urbaniste OPQU Réfèrent Mobilité f.ruellan@audap.org
			 Clémence TEULÉ Paysagiste DPLG - Urbaniste Cheffe de projet Paysage - Projet Urbain c.teule@audap.org
			 Idoia URRUTY Ingénieure paysagiste Chargée de mission Paysage - Projet Urbain i.urruty@audap.org

LES CHIFFRES

* Projets des territoires ; Stratégies urbaines ; Data Ingénierie Territoriale ; Communication - Documentation

** urbanistes, géographes, architectes, économistes, paysagistes, environnementalistes, statisticiens, data analyste spatial, data mineur, ...



1 AGENCE 2 SITES

Bayonne et Pau



1 LIEU UNIQUE

de coopération et d'animation du territoire



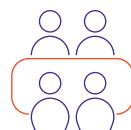
+ 20 ANS

de connaissance territoriale



+ 40 COLLABORATEURS

expérimentés ...



LE CTP

Acteur de la mise en œuvre
du Contrat-Projet d'Agence

PROJETS DE TERRITOIRES

**Marc LACLAU**

Économiste
Responsable de pôle
m.laclau@audap.org

**Guillaume HENAUT**

Géographe - Urbaniste | Chargé de mission
Environnement - Transition énergétique
g.henaut@audap.org

**Léa ANDREU**

Urbaniste
Chargée de mission Transition territoriale
l.andreu@audap.org

**Clara HOLLANDRE**

Urbaniste
Chargée d'études Planification
c.hollandre@audap.org

**Marion AUDOUIN**

Urbaniste OPQU
Cheffe de projet Habitat & Modes de Vie
s.audouin@audap.org

**Hélène LARRALDE**

Géographe - Urbaniste OPQU | Chargée de
mission Planification & Transfrontalière
h.larralde@audap.org

**Samuel BOILEAU**

Géographe - Urbaniste
Chargé de mission Habitat
s.boileau@audap.org

**Eymeric PAULY**

Économiste | Chargé de mission Économie
& Intelligence Territoriale
e.pauly@audap.org

**Laura BOUCOU**

Urbaniste OPQU
Chargée de mission Planification
l.boucou@audap.org

**Maylen THOUMIRE-ALCELAY**

Urbaniste
Cheffe de projet Planification & Tourisme
m.thoumire-alcelay@audap.org

**Marion CHABOUSSIE**

Urbaniste Cheffe de projet Planification
m.chaboussie@audap.org

**Cécile VELASCO**

Géographe - Urbaniste
Référente Habitat & Modes de vies
c.velasco@audap.org

**Cécile GALLATO**

Géographe | Cheffe de projet Environnement-Transition
énergétique
c.gallato@audap.org

**Pascal GASC**

Géographe - Urbaniste OPQU | Référent
Stratégie & Planification territoriales
p.gasc@audap.org

**Hugo GRANDJEAN**

Urbaniste | Chargé de mission Stratégie &
Planification territoriales
h.grandjean@audap.org

**Alexandra GUISON**

Géographe - Urbaniste | Chargée de
mission Habitat & Modes de Vie
a.guison@audap.org

Le Comité Technique Partenarial (CTP) qui rassemble les représentants techniciens permanents des membres de l'Agence est l'acteur mandaté par les élus pour assurer la mise en œuvre et le suivi du Contrat-Projet d'Agence. Ses fonctions :

- **Mutualisation**
- **Construction et pilotage** des programmes partenariaux annuels d'activité
- **Présentation de missions** confiées à l'AUDAP et échanges
- **Suivi et évaluation** de la mise en œuvre du Contrat-Projet d'Agence

C'est un lieu favorisant la créativité et l'ambition stratégique. Un rythme annuel de 4 réunions de CTP a été défini.



... répartis en

4 PÔLES*

pour une expertise pluridisciplinaire à forte valeur ajoutée **

**+ 30 COLLECTIVITÉS**

et organismes membres

**1 GOUVERNANCE**

organisée en 3 collèges

**PRÈS DE 600 COMMUNES**

couvertes, soit 700 000 habitants

AU SERVICE DES ACTEURS DU GRAND SUD-AQUITAIN

QUI SOMMES-NOUS ?

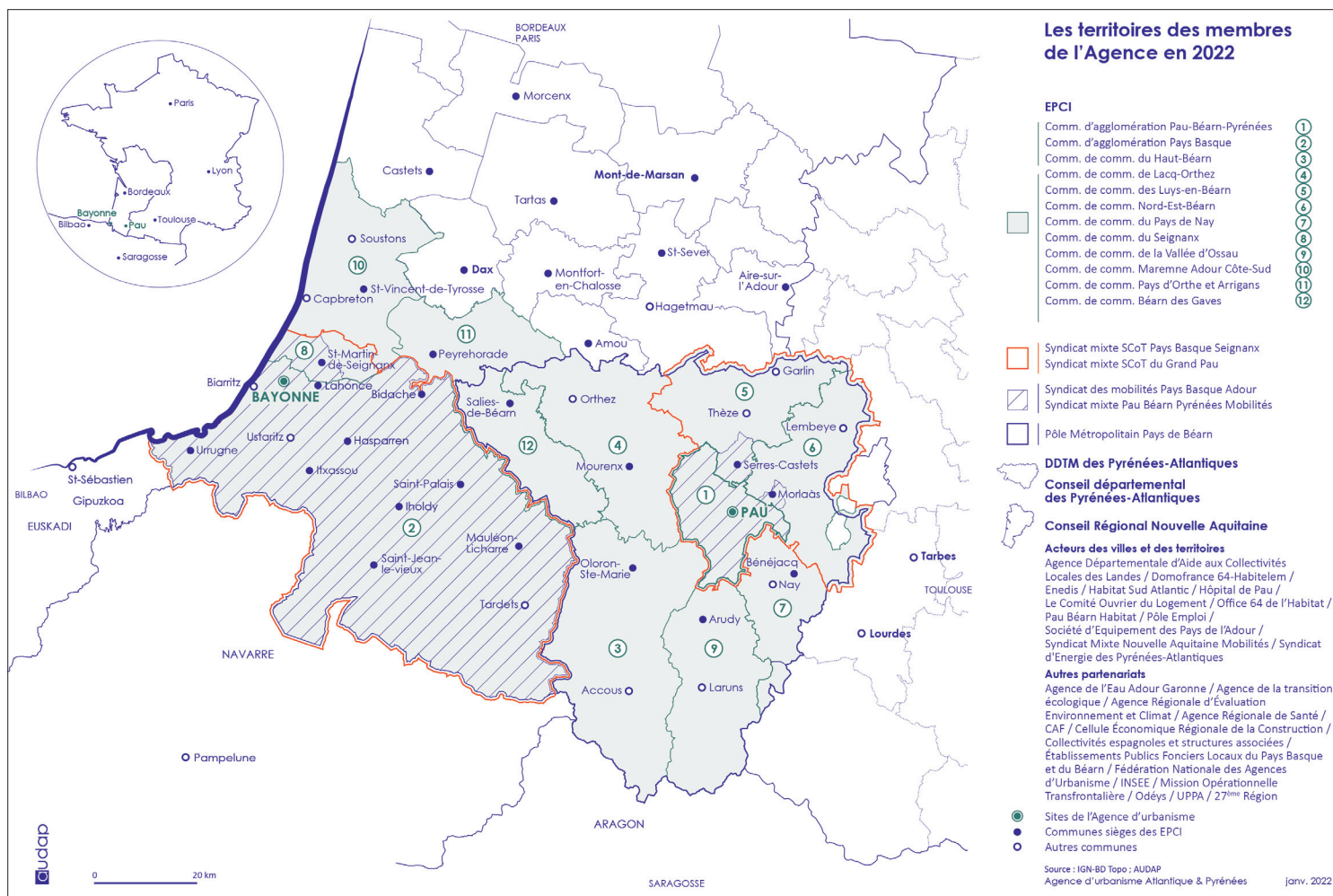
L'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées (AUDAP) est une association loi 1901 créée en 1998. Elle accompagne les collectivités locales dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets et de leurs politiques publiques.

L'Agence anime des réflexions prospectives, réalise des expertises thématiques (habitat, mobilités, aménagement, économie, environnement...) et participe à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification (SCoT, PLUi, PLH, PDU...).



AU SERVICE DES TERRITOIRES

Aujourd'hui, dans un contexte de fortes mutations institutionnelles, économiques, sociales, environnementales et technologiques, il est indispensable de disposer d'une instance locale de dialogue et d'ingénierie pour permettre à chaque territoire de mieux appréhender les transformations sociétales à l'œuvre, pour que chaque territoire puisse trouver sa place et entrer dans une trajectoire de développement durable. Pour ce faire, l'AUDAP entend s'appuyer sur la force de son ancrage territorial. Ce grand Sud-Aquitain, dessiné par les Pays de l'Adour, est un espace charnière, entre l'Espagne et la France, au carrefour de grandes métropoles européennes, composé de territoires riches, de littoraux, de montagnes, de cours d'eau, de plaines, de plateaux, de cultures ; riches de terres agricoles, d'une armature urbaine vivante et dynamique, composé de territoires riches de littoraux, de montagnes, de cours d'eau, de plaines, de plateaux, de cultures ; riches de terres agricoles, d'expériences humaines, de projets industriels et de biodiversité. Sous l'impulsion de son Contrat - Projet 2020/2025, l'AUDAP a renouvelé son système de gouvernance et s'est ouvert vers de nouveaux membres acteurs de la ville et des territoires. Riche d'une large palette de compétences, d'outils et de ressources, l'AUDAP met son expertise mutualisée au service de ses membres, collectivités et institutions.



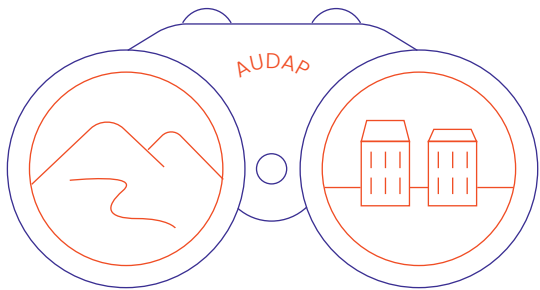
LES 5 MISSIONS SOCLES DES AGENCES D'URBANISME

- **SUIVRE** les évolutions urbaines et développer l'observation territoriale
- **PARTICIPER** à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés
- **PRÉPARER** les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques

- **CONTRIBUER** à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine
- **ACCOMPAGNER** les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines

VOTRE PLATEFORME DE COOPÉRATION TERRITORIALE

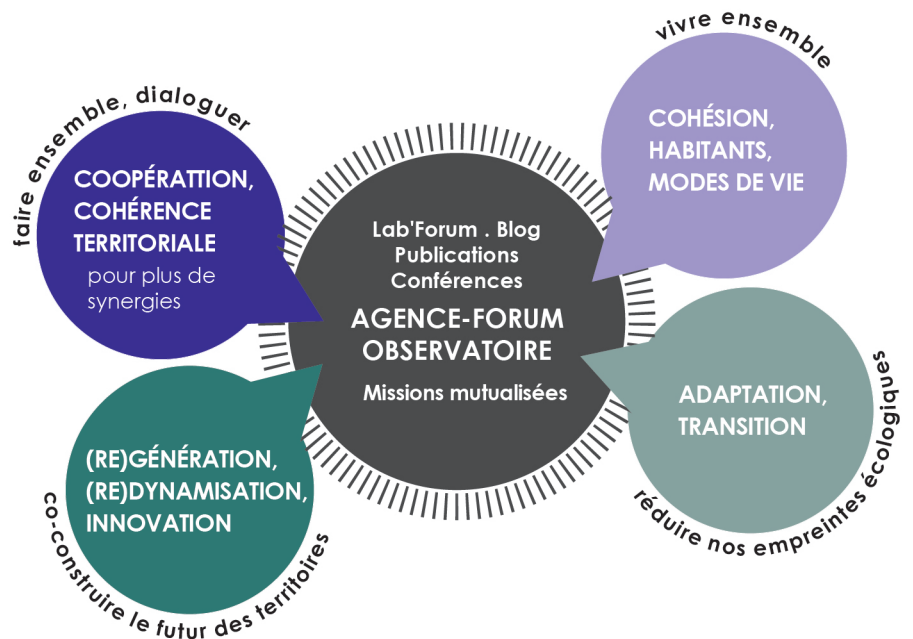
Depuis plus de 20 ans, l'AUDAP offre à ses membres une plateforme originale d'observation, dotée d'un « datalab » innovant, d'analyse et de dialogue territorial. L'Agence se positionne comme un lieu de coopération et de co-élaboration, ouvert aux acteurs publics du grand Sud-Aqu coastain qui participe à la fabrique de nos villes et de nos territoires.



UN PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL

Dans le cadre du Contrat-Projet d'Agence 2020-2025, un nouveau modèle de Programme Partenarial d'Activités, co-construit avec les membres de l'AUDAP, a été imaginé et validé par l'Assemblée Générale du 04 décembre 2019. Il se base sur la définition collective d'ambitions (ou défis) partagées par les membres. L'architecture du programme 2020 a été confirmée pour 2021 et 2022, elle se structure autour de 4 ambitions : Faire ensemble, dialoguer ; Vivre ensemble ; Co-construire le futur des territoires ; Réduire nos empreintes écologiques sur les territoires. Une cinquième « Agence FORUM » complète l'architecture : on y trouve l'observatoire, la communication, les Lab'Forum, les séminaires et les actions pédagogiques.

Le Programme Partenarial d'Activités constitue le socle des interventions de l'AUDAP autour des questionnements convergents de ses membres et de leurs projets partagés. Adopté chaque année par l'Assemblée Générale, il constitue l'expression de la volonté des membres de l'agence d'urbanisme de travailler ensemble sur certains sujets.

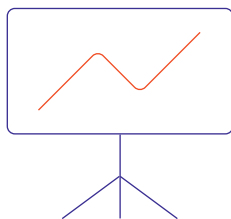




Contrat Projet d'Agence

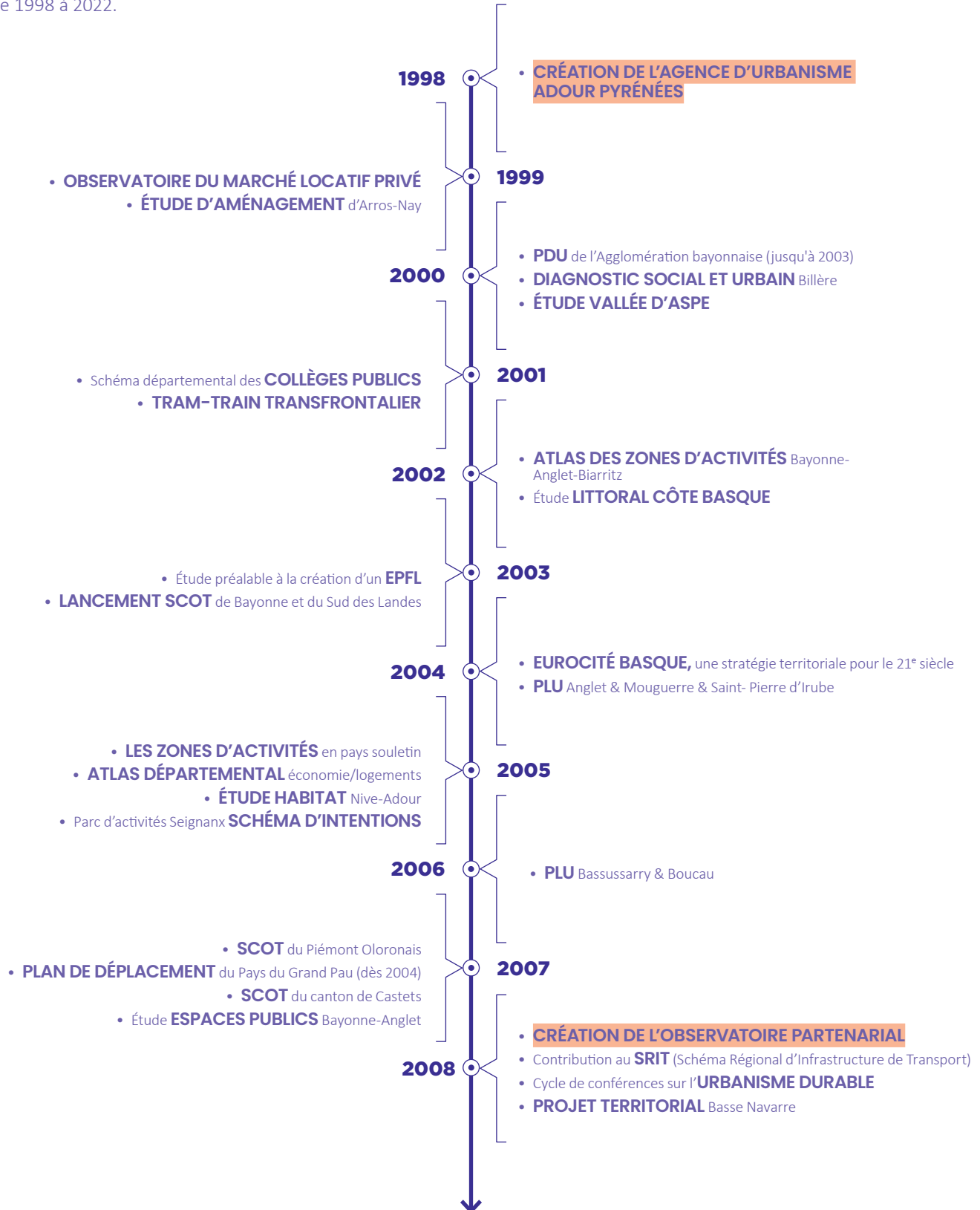
Le 21 juin 2020, en Assemblée Générale Extraordinaire, les membres de l'AUDAP ont adopté son Contrat-Projet 2020/2025. L'Agence est ainsi dotée d'une feuille de route pour les 6 prochaines années, pour participer à construire l'avenir de nos territoires, dans le dialogue et le partage.

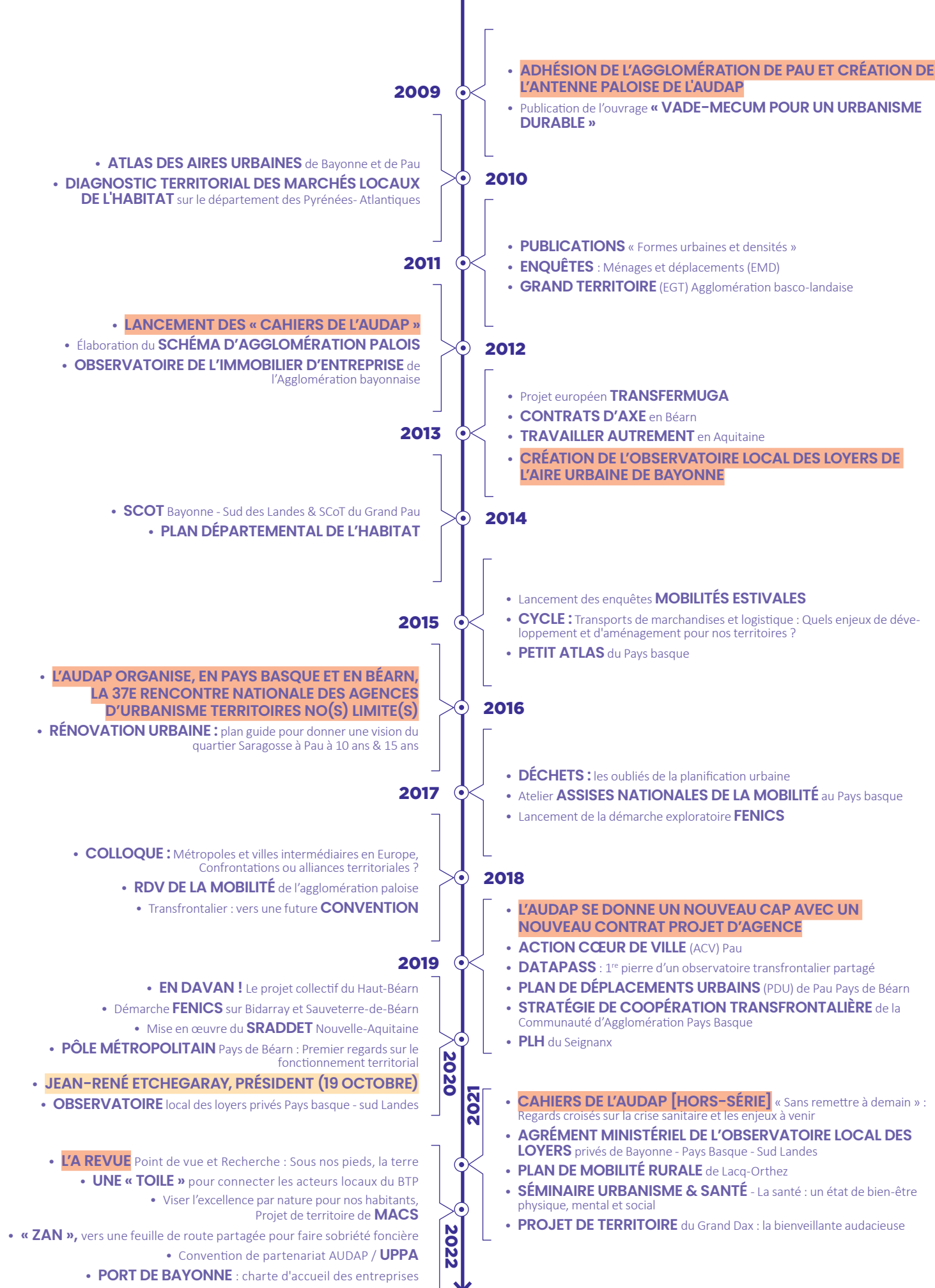
En savoir +



FRISE HISTORIQUE

Non exhaustive et sous forme d'une frise chronologique, retrouvez quelques dates et missions clés de l'AUDAP de 1998 à 2022.





VIE DE L'ASSOCIATION



LE RELEVÉ DES INSTANCES : AG ET CTP 2022 DANS LE RÉTRO

Renforcement de partenariats et imprégnation territoriale

En 2022, l'AUDAP a consolidé son assise géographique dans les Landes et dans le Béarn, suite aux adhésions des Communautés de communes d'Orthe et Arrigan et de Béarn des Gaves fin 2021. Afin d'accompagner l'élaboration de leur projet de territoire et SCoT, les équipes de l'AUDAP se sont imprégnées de ces nouveaux territoires et ont développé l'interconnaissance avec les acteurs.

De même, le partenariat avec la Communauté de Communes de Lacq-Orthez s'est renforcé, l'AUDAP a été sollicitée pour accompagner la collectivité dans l'élaboration de plusieurs pans de sa stratégie de développement avec le souci de transversalité entre les démarches (PLUi, PLH, PCAET).

La pause de quelques membres

À noter en 2022 la pause de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax dans son adhésion à l'Agence après un accompagnement important dans l'élaboration de son « projet de territoire ». L'AUDAP a également été peu sollicitée par le Pôle Métropolitain Pays de Béarn et le Grand Pau du fait d'un temps de pause de ces structures pour recalage des travaux à conduire (préparation de la révision du SCoT notamment).

Une année à mi-parcours du Contrat Projet d'Agence et un déménagement des locaux paloï

2022 est une année charnière dans la vie de l'Agence car elle marque une étape à mi-parcours du Contrat Projet d'Agence 2020-2025 impliquant la réalisation et le partage d'un bilan ainsi que la définition, avec les membres et partenaires, des grandes ambitions qui vont guider l'action de l'AUDAP pour les 3 années suivantes. Ce bilan a été réalisé par Mme Chantal MORNET en relai de Monsieur Michel CASTEIGTS. Les conclusions sont livrées en 2023. En 2022, les locaux paloï de la rue Henri IV ont été transférés rue Lapouble dans des locaux appartenant à Pau Béarn Habitat, offrant davantage de confort et un cadre de travail particulièrement agréables.

Impératif d'agilité et de capacité d'adaptation

À souligner aussi une complexité particulière dans la réalisation du programme d'activités liée aux mouvements de personnel et suites Covid-19 nécessitant pour l'Agence agilité et adaptation face au départ et absences de plusieurs collaborateurs. Cette complexité a été par ailleurs liée à l'inscription tardive de missions importantes confiées à l'AUDAP dans le programme d'activités partenarial qui compte 90 missions et représente 5 300 jours de travail.

Des instances de pilotage mais aussi de partage et de mise en synergie sur des enjeux stratégiques

Les temps institutionnels, en complément du suivi des affaires courantes (validation des comptes et des activités...) ont permis d'échanger en proximité sur des sujets de fond, des problématiques communes et de mettre en perspective des acteurs majeurs du territoire. Les 12 membres du Conseil d'Administration (CA) se sont penchés sur la lutte contre le Changement Climatique et ses impacts sur les travaux de l'Agence d'Urbanisme, la situation et les enjeux de la coopération transfrontalière (délégation organisée pour rencontrer la collectivité espagnole), ainsi que la promotion d'un développement bas carbone par la construction d'une toile des acteurs du BTP. Le Conseil d'administration constitue ainsi un espace de partage et de réflexion stratégique important justifiant, en 2022, la modification des statuts de l'AUDAP afin d'intégrer l'UPPA comme nouvel administrateur en qualité de « Conseiller Scientifique » à voix consultative. Ainsi, Franck D'AMICO de l'UPPA a participé et apporté ses éclairages sur les questions liées au changement climatique. Madame Monique LUBY-GAUCHER a également participé aux échanges du CA sur le sujet du Bilan à mi-parcours du Contrat-Projet d'Agence.

Afin de porter au regard des membres du Conseil d'administration des éléments d'importance, l'AUDAP transmet avant chaque CA (« gardons le contact ») des documents utiles sur des sujets clés (Fonds verts, rapport du GIEC sur le changement climatique...).

Par ailleurs, l'Assemblée générale a porté la focale sur la présentation par Messieurs Barthélémy BIDÉGARY et Serge BORDENAVE (Président et Directeur du SDEPA) de l'organisation de la distribution d'énergie locale ainsi que sur les mobilités résidentielles dans le rural du Sud Néo-Aquitain (INSEE/AUDAP).

Le CTP : un espace de travail primordial avec les référents des membres de l'AUDAP

En 2022, 3 Comités Techniques Partenariaux ont été tenus. Un bilan des travaux 2021 a été présenté avec une lecture partagée des enseignements tirés de quelques-unes des missions réalisées, avec une intervention des membres concernés. Ces CTP sont l'occasion d'associer les équipes AUDAP qui travaillent sur ces missions. Les CTP permettent également de rappeler les missions mutualisées de l'année et de préparer les programmes de l'année suivante. En 2022, les membres ont également travaillé à la définition de problématiques et des enjeux devant guider les actions de l'AUDAP et nourrir les nouvelles ambitions de la deuxième partie du Contrat Projet d'Agence aussi bien en termes de sujets transversaux que de méthodologie.

L'agence est engagée dans la vie des territoires et sollicitée par les acteurs

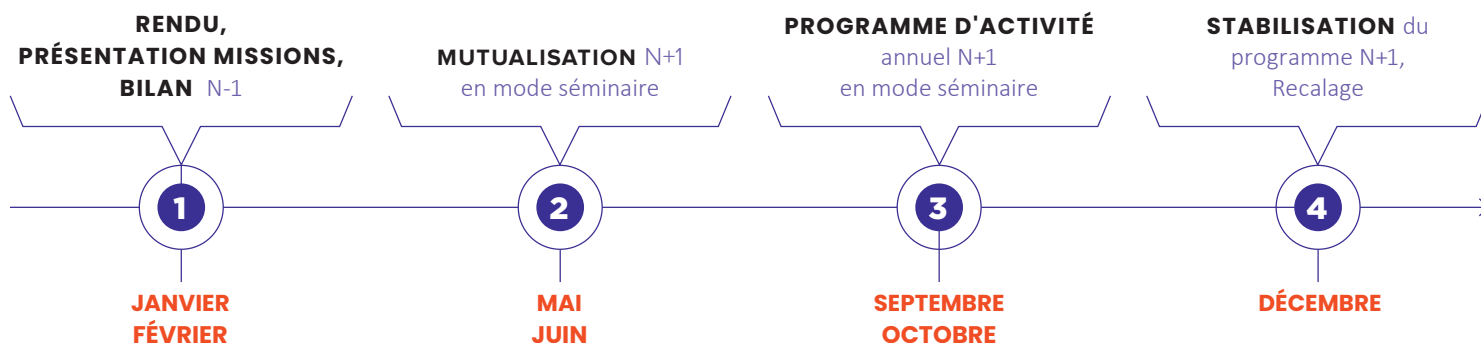
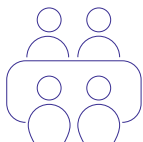
Au-delà des missions confiées par ses membres dans le programme d'activités partenarial, l'AUDAP est en continu sollicitée pour participer et intervenir dans le cadre de manifestations, évènements et autres instances : Inxausetta, commission ADOUR, semaine du Climat, Petites Villes de Demain, etc.

L'Agence, également tournée vers l'extérieur et ouverte aux partenariats

L'AUDAP a adhéré en 2021 à la Mission Opérationnelle transfrontalière (MOT) pour conseil, expertises et soutien en lien avec les activités de l'Agence dans ce domaine. Depuis, l'AUDAP anime en lien avec la MOT et l'ANCT un atelier national sur l'observation transfrontalière. Une intervention spécifique lors de l'Assemblée générale de la MOT a également été tenue à San Sébastian.

Compte tenu des travaux de l'Agence sur l'économie circulaire, l'AUDAP adhère au Cluster Odeys permettant d'établir des connexions avec les acteurs et les entreprises privées de la construction.

LE COMITÉ TECHNIQUE PARTENARIAL (CTP)



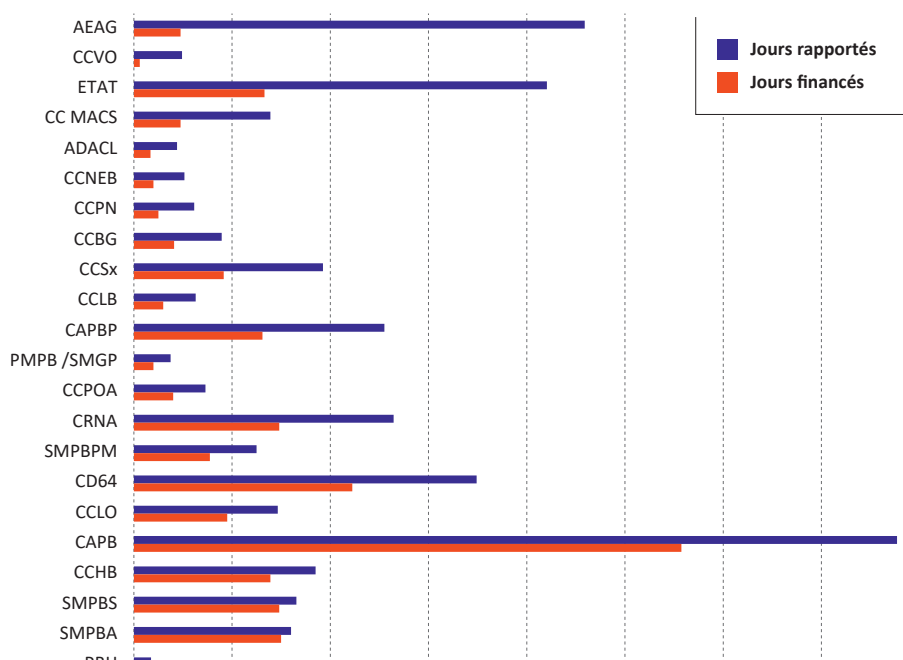
Un principe de mutualisation au bénéfice de chacun

La mutualisation est l'essence même des Agences d'urbanisme et de l'AUDAP en particulier compte tenu de la multiplicité de ses membres. Elle incarne l'esprit collectif qui anime le Contrat-Projet de l'AUDAP 2020/2025. La mutualisation repose sur un double effet. D'une part, les missions confiées à l'Agence répondent à des enjeux collectivement définis entre les Membres et les missions réalisées dans ce cadre pour les uns contiennent des enseignements pour les autres tant en termes de méthodes que de contenus (documents d'urbanisme, diagnostics thématiques, etc.). Elle permet en cela de véritables économies d'échelles au bénéfice des projets de chacun. D'autre part, les Membres choisissent entre eux des sujets qu'ils retiennent de partager en y affectant à plusieurs des jours de missions dédiés : par exemple la « Sobriété et neutralité foncière » ou les travaux liés à l'économie circulaire. Ainsi, par définition, si un membre participe pour 5 jours à une ligne de mission mutualisée qui en compte au total 50, ce membre bénéficie au final d'une mission

de 50 jours alors qu'il n'a contribué qu'à hauteur de 5 jours. Pour ces missions de « mutualisation augmentée », autour de problématiques et d'enjeux partagés, portés par le plus grand nombre possible de membres et à leur initiative, le collectif n'est pas l'addition d'individualismes, mais la multiplication des expériences, l'enrichissement mutuel. La mutualisation a donc un effet levier indéniable : elle est un investissement « gagnant-gagnant » pour les membres de l'AUDAP. En 2022,

quasiment chaque membre a bénéficié d'un rapport multiplicateur entre la part de jours financés et la part de jours « rapportés » sur des travaux qui leur sont propres ou d'intérêts partagés (cf. infographie ci-dessous). Construire des missions mutualisées sur des sujets d'avenir pour nos territoires constitue un atout pour chaque collectivité locale membre de l'Agence. Des missions de recherche et de développement comme la surélévation, les îlots de chaleur urbain à l'heure du changement climatique ou encore la vacance (via un programme conventionné avec Enedis) doivent permettre à chaque membre de tirer bénéfice des travaux mutualisés pour nourrir les projets propres à leurs collectivités par le biais d'outils de connaissance renouvelés.

Effet levier de la mutualisation 2022





LE RAPPORT FINANCIER

Bilan financier

Le montant total des contributions 2022 par rapport à l'exercice 2021 est resté, malgré un léger recul de 1,5 %, globalement stable.

Nous constatons une confirmation de l'engagement de nos Membres de droit qui participent, en prenant en compte leur cotisation, à hauteur de 60 % de notre budget global, même si le montant total de leur contribution diminue légèrement par rapport à l'année précédente (-4 %).

Les syndicats et intercommunalités maintiennent leurs niveaux de contribution, et l'Agence a compté un nouveau membre EPCI, la communauté de Communes du Béarn des Gaves, que nous avons accompagnée dans l'élaboration de son Projet de Territoire.

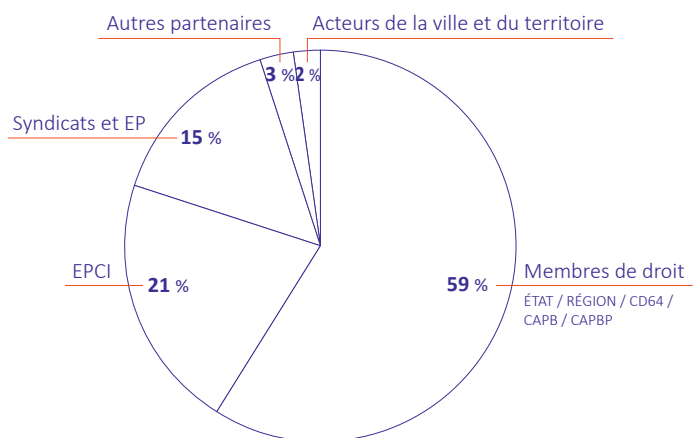
Enfin, des Membres du 3ème collège ont participé à certaines missions du Programme Partenarial 2022 de l'Agence (Hôpital de Pau et Pau Béarn Habitat).

Les charges de personnel ont diminué de 2 % par rapport à 2021. Des départs volontaires, ont permis à l'Agence de réajuster la masse salariale. L'équipe « Data et Ingénierie Territoriale » a été profondément réorganisée, avec l'embauche de deux analystes données et un administrateur Data, dans l'objectif de la poursuite du virage numérique dans le traitement des données amorcée en 2019. Comme les années précédentes, l'Agence s'est dotée de trois CDD pour venir prêter main-forte à l'équipe en place sur les sujets de planification stratégique et de l'habitat.

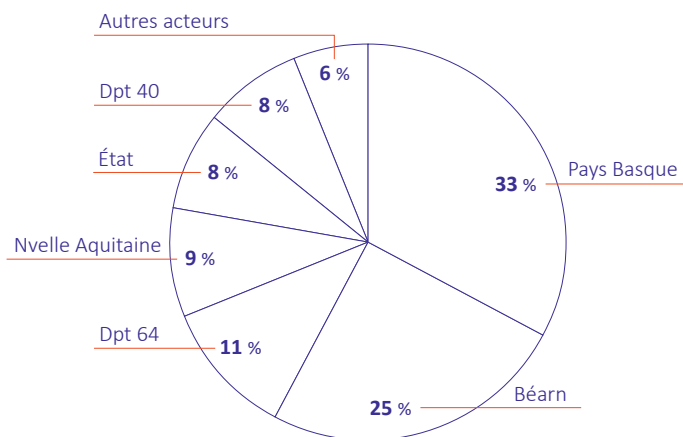
2022 a été l'année du déménagement de nos locaux palois. Nous sommes désormais locataires de locaux adaptés à notre activité au 1 rue Lapouble à Pau. Des travaux de réaménagement ont été nécessaires pour créer des espaces de travail pour 16 collaborateurs, mais cela n'a pas eu d'impact sur nos charges générales et annexes car la charge avait été provisionnée sur les années précédentes, et est compensée au niveau des produits par une reprise de provision d'un montant équivalent.

Compte tenu des éléments détaillés ci-dessus, le bilan 2022 présente un résultat net de 25 170 euros. Le Conseil d'Administration proposera l'affectation de ce résultat aux réserves de l'association lors de l'Assemblée Générale du 7 juillet 2023.

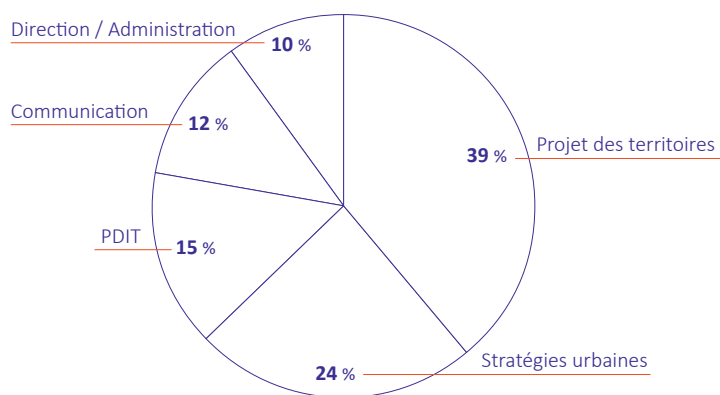
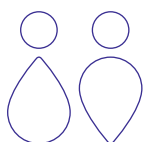
LES FINANCEMENTS DES MEMBRES ET PARTENAIRES 2022



LES FINANCEMENTS PAR TERRITOIRE



LES EFFECTIFS PAR PÔLE



Bilan social

Au 31 décembre 2022, l'équipe de l'AUDAP comptait 41 collaborateurs, composée de 65 % de femmes et de 35 % d'hommes dont la moyenne d'âge était de 39 ans (22 à 62 ans). Les effectifs se composent de 36 CDI, un salarié détaché pour 5 ans et 4 CDD. La plupart des salariés (83 %) sont chargés d'études ou plus et l'ancienneté moyenne est de 7 ans. L'équipe couvre un très large panel de compétences mutualisées au service des membres : urbanistes, géographes, économistes, architectes, paysagistes, data analystes, data miner, ingénieur mobilité, documentalistes, chargés de communication, auxquels il convient d'ajouter le personnel administratif et financier. Il est à noter que toutes les missions de l'Agence mobilisent des compétences croisées, apportant une réelle plus-value au bénéfice des Membres.

Les actions de formation menées en 2022 se sont construites à partir des enjeux identifiés et portés par le Plan de Développement des Compétences en s'adossant au Contrat Projet d'Agence et au programme partenarial d'activités. Elles aident à la montée en compétence de chacun des collaborateurs et au renforcement du collectif. Identifiées à la suite des entretiens individuels annuels, ces formations répondent aux besoins exprimés par l'encadrement et les équipes. Elles se présentent comme des incontournables (sessions de co-développement, expression orale et écrite ou approche design) et se sont structurées autour de la création de partenariats avec des experts de ces thématiques (DENMAD, l'écrivain Hervé Jubert, la compagnie de théâtre des chimères). Elles suivent également les évolutions réglementaires et répondent à la nécessité de monter en expertise sur des sujets essentiels (Urbanisme et Santé, outils juridiques, RLPI, financements européens). Un abonnement à la plateforme Idealco permet de l'autoformation en ligne à l'ensemble de nos collaborateurs pour nourrir les pratiques, partager et questionner les thématiques les plus variées. 30 salariés ont bénéficié d'un total de 80 jours de formation pour un budget formation de 30 000 euros.

L'AGENCE, LES AGENCES ET LA FNAU



2022 EN REVUE

Un réseau national dynamique animé par la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau)

La Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) est une association qui anime et joue un rôle de moteur au sein du réseau des 50 agences. La FNAU est à la fois un réseau d'élus et un réseau des 1 700 professionnels qui travaillent au sein des agences qui favorisent les échanges d'expérience, l'organisation d'événements et de projets collectifs. La FNAU travaille également en lien étroit avec les associations de collectivités, les ministères et les têtes de réseaux au niveau national et international pour promouvoir le modèle « agence d'urbanisme » et contribuer aux débats sur la ville et les territoires.

En 2022, la FNAU est co-présidée par Jean ROTTNER, président de la Région Grand Est et Patrice VERGRIETE, président de la communauté urbaine et Maire de Dunkerque. Le Bureau de la FNAU rassemble des élus et reflète la diversité des agences. L'équipe technique de la FNAU travaille en lien avec les élus du bureau, les directeurs et directrices, les équipes des agences et les acteurs nationaux.

L'AUDAP, un membre actif

L'AUDAP est un membre actif de la FNAU. L'AUDAP travaille en réseau avec les autres agences d'urbanisme, dont notamment celles du grand Sud-Ouest et du massif Pyrénéen (l'A'Urba (Bordeaux), l'AUT (Toulouse) ou encore l'AURCA (Perpignan), pour "capitaliser" leurs savoirs, partager leurs expériences et se mobiliser sur des projets collectifs. En 2022, les équipes de l'AUDAP ont participé à différents clubs et groupes de travail (Foncier, Habitat, Planification et réglementation, mobilités, info-doc' ...) pour à la fois échanger avec les autres professionnelles des agences d'urbanisme et monter collectivement en expertise, mais également pour contribuer à la production de connaissance et à accompagner les politiques publiques avec par exemple la participation au Club « Observations et ressources statistiques ». L'Agence a également contribué au Traits d'agences n°41 - Embarquement immédiat pour le changement - avec l'article « Une « Toile » pour connecter les acteurs locaux du BTP ». Par ailleurs, l'AUDAP a poursuivi en 2022 une mission d'appui au développement de l'OPUA, l'Agence d'aménagement et de développement durable des territoires de la Polynésie française. L'AUDAP a reçu dans un premier temps une délégation sur site à Bayonne puis a participé à un séminaire inter-agences sous l'égide de la Fnau du 22 au 26 août 2022. À cette occasion, cinq directeurs ont été mobilisés, ceux de : La Réunion, la Guyane, Flandre Dunkerque, des Pyrénées-Atlantiques et de la Martinique. Ce séminaire a permis un enrichissement réciproque entre acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme à partir des retours d'expériences de dispositifs ou de démarches innovantes menées sur des territoires ayant des problématiques similaires, dans les territoires d'Outre-mer ou en France hexagonale. Il a traité plus spécifiquement des enjeux de gestion du littoral, et du développement territorial autour de centre-ville ou cœur de village. Enfin, l'agence a participé avec le réseau de la FNAU à un échange avec le CNES sur les images satellites.



VISIONNER LES VIDÉOS



[HTTPS://COLIBRIS.LINK/EPLX2](https://colibris.link/eplx2)

Revivez la 43e Rencontre nationale des agences d'urbanisme

Plus de 600 acteurs du monde de l'aménagement du territoire se sont réunis du 12 au 14 octobre 2022 à Toulouse à l'invitation de l'Auat et de la FNAU pour prendre part à la 43ème rencontre nationale des agences d'urbanisme autour du thème « Embarquement immédiat pour le changement ».

L'empilement des crises (climatique, écologique, sanitaire, économique, sociale...) est bien le grand marqueur de la période actuelle. Elles s'accompagnent d'évolutions des modes de vie – qu'elles soient choisies, subies ou émergentes – ainsi que de nouveaux rapports aux territoires. C'est autour de ce constat que l'Auat et la FNAU ont réuni les acteurs du monde de l'urbanisme et de l'aménagement des territoires (collectivités, organismes (para)publics, consultants, enseignants-chercheurs...). Trois jours d'échange, de visite du territoire, de partage et de débats ont permis aux participants de dessiner des trajectoires utiles pour comprendre ces changements et aider les territoires à agir. Revivez en vidéos les temps de plénières ainsi que la conférence d'ouverture du grand témoin, François Gemenne, politologue et co-auteur du 6ème rapport du GIEC.

Dans le cadre de la rencontre, l'AUDAP, tout comme une majorité des agences du réseau, a remonté une bibliographie sur les enjeux débattus à l'occasion de la rencontre de 2022. Une dizaine de publications de l'Agence ont ainsi été valorisées (Séminaire Santé & Urbanisme - La santé : un état de bien-être physique, mental et social ; « ZAN », vers une feuille de route partagée pour faire sobriété foncière ; Laissons pluie et nature reconquérir nos villes et nos villages ...).

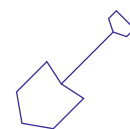


Dans le cadre de la rencontre, l'AUDAP, tout comme une majorité des agences du réseau, a remonté une bibliographie sur les enjeux débattus à l'occasion de la rencontre de 2022. Une dizaine de publications de l'Agence ont ainsi été valorisées.





LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 2022



AMBITION A

Coopération, cohérence territoriale :
Faire ensemble, dialoguer



RETOUR 2022 SUR L'AXE

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées, l'AUDAP accompagne ses membres dans la recherche d'un développement cohérent et soutenable des territoires.

Les démarches engagées impliquent coopération et dialogue entre les acteurs et les territoires, l'AUDAP mettant à disposition ses compétences et savoir-faire.

L'implication de l'AUDAP dans les travaux de planification stratégique à différentes échelles

En 2022, une part importante des activités de l'AUDAP a été liée à l'accompagnement de ses membres dans l'élaboration de projets de territoire et de documents d'urbanisme à différentes échelles géographiques (SCoT, PLUi, SRADDET, transfrontalier...). Sur la centaine de missions que compte le programme d'activités partenarial de l'AUDAP, une 10aine associées à ces domaines ont totalisé à elles seules le 1/3 de la mobilisation des équipes. La diversité et la transversalité des approches nécessaires et souhaitables dans le cadre de ces travaux (animation, diagnostic, projet...) ont impliqué la mobilisation de toute la chaîne des compétences de l'Agence.

Une mobilisation importante dans les travaux liés aux PLUi

L'AUDAP a particulièrement été sollicité pour accompagner les travaux liés aux PLUi dont 4 pour le seul Pays Basque. Les interventions sont de différentes natures : appui à la définition du projet, élaboration d'orientations d'aménagement et de programmation, diagnostics, etc. À noter en 2022 l'accompagnement renforcé de l'AUDAP auprès de la CCLO dans une démarche visant à articuler PLH, PCAET et PLUi. L'Agence a également poursuivi l'accompagnement du PLUi du Seignanx.

L'accompagnement de l'élaboration des SCoT et de projets de territoires

Les interventions de l'AUDAP ont porté sur l'élaboration de 3 SCoT (Pays Basque Seignanx, Haut Béarn, Orthe et Arrigan versus "projet de territoire"), un regard sur les SCoT Landais avec l'ADACL 40 (Adour Chalosse Tursan) et un appui à la préparation du SCoT 2023 du Grand PAU. L'AUDAP a également accompagné l'élaboration de stratégie de développement (projets de territoire) de Béarn des Gaves et de Maremne Adour Côte-Sud avec des approches systémiques renforcées. Ces deux projets ambitieux marquent une étape dans la prise en compte des enjeux stratégiques liés aux nouveaux modèles de développement intégrant particulièrement les dimensions liées à l'énergie, les ressources, la maîtrise de la consommation foncière, la nature ainsi que le bien-être et la santé des habitants. Avec l'appui de l'AUDAP, MACS est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt national lancé par l'ADEME sur la sobriété foncière (ZAN).

Une structuration des espaces de coopération à l'échelle régionale et transfrontalière

L'AUDAP a continué à accompagner la Région dans la déclinaison du SRADDET considérant différents volets d'intervention : feuille de route stratégique, diagnostic sur la logistique, volet foncier, facilitation du dialogue avec les membres de l'AUDAP et porteurs de projets... L'Agence a maintenu son implication dans la mise en œuvre de la stratégie de coopération transfrontalière de la CAPB et le déploiement d'un dispositif d'observation transfrontalier avec la perspective d'une demande de financement auprès de l'Europe.



AMBITION A

Coopération, cohérence territoriale :
Faire ensemble, dialoguer



ZOOM SUR...

PROJET TERRITOIRE DE MACS

► #projetdeterritoire #transitions

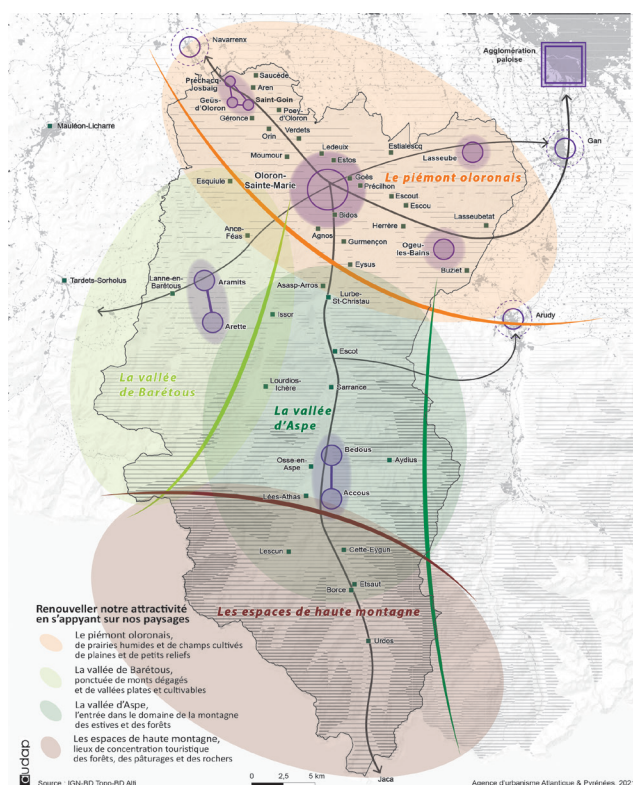
Le territoire de MACS connaît une forte croissance démographique reposant sur une attractivité qui ne se dément pas depuis plus d'une décennie. Ce phénomène de fond conduit à de profonds et rapides changements dans l'organisation et le fonctionnement du territoire, qui viennent s'ajouter aux conséquences imposées par l'évolution du climat.

À la faveur du renouvellement des équipes municipales dans un contexte de crise sanitaire, et suite au besoin de préciser et de partager sa feuille de route 2020-2026 intitulée « une ambition partagée au service du territoire », la Communauté de communes a souhaité lancer une démarche d'élaboration de son projet de territoire. Ce document stratégique a permis de construire une vision collective et commune du devenir du territoire de MACS et de l'action de la Communauté de communes. L'ambition partagée par les élus communautaires consiste à concevoir un développement acceptable et à anticiper les transitions, écologiques, sociales et économiques, conséquences des mutations climatiques en cours, fort des engagements pris dans le cadre de la démarche Néo Terra. Les objectifs : préserver la qualité reconnue et recherchée du cadre de vie de ce territoire tout en créant les conditions lui permettant d'innover.

Afin de l'accompagner dans ce long travail, la Communauté de communes a retenu les services de l'Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées (AUDAP). Ensemble, ils ont défini une méthode d'élaboration reposant sur une approche sensible du territoire, croisant les différents points de vue. De nombreux temps d'échanges et de débats, animés, parfois passionnés, mais toujours riches et constructifs, ont permis de faire émerger une proposition globale. Le résultat de ces efforts se traduit dans ce document stratégique, définissant un cadre et une ambition pour le devenir du territoire et de MACS.

L'adoption de ce projet de territoire en conseil communautaire le 30 juin 2022 constitue le commencement d'une action renouvelée en direction des habitants, et des acteurs du territoire, pour continuer à faire du territoire de MACS un espace privilégié pour vivre dans les meilleures conditions. Il précise le cadre d'intervention de la démarche Néo Terra et propose une feuille de route pour les dix prochaines années, en vue de permettre à MACS d'être proactive face aux transitions et «viser l'excellence par nature pour ses habitants ».





DIAGNOSTIC SCOT HAUT-BÉARN

► #SCoT #Planification

La Communauté de communes du Haut-Béarn (CCHB) élabore son SCoT et a missionné l'AUDAP pour l'accompagner à conduire ce projet. En 2022, l'Agence a accompagné la CCHB à l'élaboration de son Document d'Orientations et d'Objectif (DOO) et de son Document d'Aménagement Artisanat Commercial et Logistique (DAACL) autour de trois séminaires rythmant l'année et s'inscrivant dans le prolongement de l'élaboration du PAS. Elle a également accompagné la collectivité dans la réalisation du Diagnostic Territorial du SCoT.

L'organisation des séminaires de construction du DOO aura donné lieu à la création d'un outil interne de compréhension des attentes du code de l'urbanisme et de leur déclinaison au regard du PAS du SCoT Haut-Béarn. Deux cartes d'importance pour le projet de DOO auront été élaborées, à savoir celle de la Trame Verte et Bleue et celle des Paysages et des pratiques agricoles du territoire.

Parallèlement, l'élaboration du Diagnostic Territorial aura fait l'objet de deux rencontres avec les services techniques de la CCHB, le premier permettant de partager et de valider les éléments à traiter dans le cadre de ce document et le second permettant de présenter la première partie du document, son contenu et sa forme pour la poursuite de l'écriture.

Coopération, cohérence territoriale :
Faire ensemble, dialoguer



ZOOM SUR...

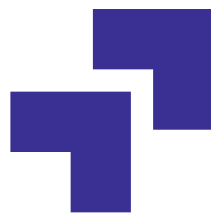
► #observatoire #transfrontalier

Depuis 2018 et les changements survenus après la pandémie de la COVID-19, des préoccupations nouvelles sont apparues, identiques de part et d'autre de la frontière : l'augmentation considérable du commerce en ligne ; la nécessité de recourir à des formes de commerce plus durables synonyme de proximité, le besoin de limiter l'imperméabilisation des sols et l'empreinte carbone.

Densité commerciale à la commune ramenée à la moyenne du territoire - Densidad de comercio por municipios según la media del territorio - Merkataritza-dentsitatea udalerrira, lurraldearen batez-bestekoarekin alderatuta

[illegible]

INTRODUCTION À UN ESPACE DE DIALOGUE IN- TERRITORIAL DE L'AXE ADOUR /SUD-AQUITAIN



► #mutualisation #dialogue

Près de 50 acteurs du territoire ont répondu présents à l'invitation de l'AUDAP pour réfléchir collectivement à un espace de dialogue (inter)territorial. Objectifs : s'initier au sujet complexe de l'interterritorialité, échanger sur des exemples de coopération et surtout donner la parole aux acteurs ! 3 temps ont permis à Véronique MABRUT, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, Gilles L'HERMITE du club « Décentralisation & Habitat Bretagne », et Fabien DAUMARK, de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, d'apporter des témoignages à la fois éclairants, riches et complets.

En amont et en aval de ces temps, Marie-Christine JAILLET, Directrice de Recherche CNRS au Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISTT), responsable scientifique POPSU Métropoles, a joué le rôle de grand témoin en apportant un regard d'expert nécessaire à une meilleure compréhension des relations entre les territoires qu'ils soient urbains ou ruraux, des notions d'interdépendance et de solidarité... puis en développant des exemples de dialogues interterritoriaux de coopération, et des pistes et moyens sur lesquels peuvent s'appuyer les acteurs locaux. Au cours de son intervention, Marie-Christine Jaillet précisait que « nous ne savons plus travailler par thématiques séparées, il faut transcender les limites de dialogue et les limites géographiques ». Par ce « forum », l'Agence pose avec succès les premiers jalons d'une réflexion interterritoriale de l'Axe Adour / Sud-Aquitain. Une deuxième étape s'ouvre, elle s'appuiera notamment sur des éléments recueillis dans les actes du « forum ».



AMBITION B

Cohésion, habitants, modes de vie :
Vivre ensemble



RETOUR 2022 SUR L'AXE

Considérer le bien-être des habitants en répondant à leurs aspirations, à la diversité des modes de vie, en favorisant leur santé, les liens sociaux, économiques, culturels et sportifs tout en réduisant les inégalités qu'elles soient sociales ou spatiales, sont autant d'enjeux à relever dans le cadre de cette ambition pour favoriser le « vivre ensemble ».

L'année 2022 est marquée par un investissement particulier sur l'habitat et la santé environnementale

L'Agence a assuré un accompagnement de ses membres dans la définition de politiques publiques habitat : élaboration du Plan Départemental, lancement du Programme Local de la CCLO et suivi de celui du Seignanx (offre abordable...), recherche de sites d'accueil des gens du voyage (Haut Béarn, Béarn des Gaves, Vallée d'Ossau).

En 2022 une mobilisation particulière de l'Agence est liée aux travaux de la CAPB sur « les changements d'usage de locaux d'habitation pour les locations meublées de tourisme ». L'AUDAP a aussi organisé des ateliers sur les enjeux et perspectives en termes d'habitat dans le cadre de différentes démarches de projet et de planification (SCoT, PVD...)

L'Agence est en outre mobilisée sur les dispositifs d'observation afin d'éclairer les politiques publiques : connaissance/suivi du marché Immobilier du Sud-Ouest, Observatoire Local des Loyers (élargissement Sud des Landes, surcollecte de données pour candidature de la CAPB au dispositif d'encadrement des loyers), enquêtes résidences secondaires, démarche exploratoire avec ENEDIS sur l'identification des logements vacants.

En matière de santé et bien-être des habitants, l'Agence a poursuivi les travaux sur l'intégration de la santé environnementale dans les documents d'urbanisme et les projets urbains. L'AUDAP a préparé un document/conseil témoignant des expériences réalisées en Pyrénées Atlantiques (PLUi intérieurs CAPB/SCoT Haut Béarn) et un séminaire a été organisé sous l'égide de l'Etat et de l'ARS afin de sensibiliser/mobiliser les élus et services. En outre, le sujet est considéré dans tous les projets que l'Agence accompagne (CCPOA, CCBG...).

L'AUDAP a poursuivi l'accompagnement de la CAPBP dans la conception d'un Park System à l'échelle de l'Agglomération participant de la promotion de la santé environnementale et du maillage végétal continu du territoire (OAP à intégrer au PLUi, communicabilité du projet...).

Au-delà, en matière d'équipements et de vie sociale, les interventions de l'AUDAP ont été resserrées autour du suivi des collèges (CD64) et de l'observatoire de la petite enfance avec la construction d'un premier outil permettant le suivi de données et l'analyse d'indicateurs de tension sur la demande/besoins (places...).



AMBITION B

Cohésion, habitants, modes de vie :
Vivre ensemble



ZOOM SUR...

PARK SYSTEM

► #santé #biodiversité #déplacement

Le projet « Park System » de Pau consiste à identifier, valoriser et rendre continue une armature verte et douce dans la ville. La démarche répond à plusieurs enjeux locaux et sociétaux, dont la santé physique et mentale des habitants à travers l'exercice de la marche et la fréquentation de la nature ordinaire, proche des lieux d'habitat.

En dialogue avec les services de la CAPBP et l'ARS, l'AUDAP a travaillé à la définition de suites potentielles concernant les boucles de bien-être / promenades de santé pouvant prétendre à un soutien de l'ARS en 2022. La maturité du projet n'a pas permis de positionner le projet dans le dispositif financier de l'ARS cette année mais la réalisation des boucles fait partie intégrante des actions du CLS. L'AUDAP a ainsi produit le rapport de l'étude d'impacts santé des boucles de Notre Dame / Haute et Basse-planté.

Parallèlement, l'AUDAP a poursuivi sa mission d'accompagnement des services de la CAPBP dans le cadre de l'élaboration d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation thématique (OAP) en lien avec le projet de « park system » dont font partie les boucles/promenades de santé. Cette OAP doit être intégrée dans le PLUi : « système de parcs et de promenades de Pau ».

Enfin, côté « Park system », cinq lieux de projet et une dizaine de liens associés entre ces lieux ont été identifiés pour déployer le maillage de nature en ville. Des sites « témoin » ont été analysés pour établir les grands principes l'aménagement et traduire à une échelle plus fine le projet.

De la cartographie des lieux de projets
au site témoin de la rue Suzanne Bacarisse



Rue Suzanne Bacarisse
Situation projetée du parvis d'accueil



AUDAP

Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées - 2023 - CC BY-NC-ND 4.0

PLH DU SEIGNANX : UNE RÉFLEXION COLLECTIVE SUR LE THÈME DE L'OFFRE DE LOGEMENT ABORDABLE

► #Habitat #logement #offreabordable

Les habitants du Seignanx sont de plus en plus confrontés à d'importantes difficultés pour se loger. La raréfaction des biens et l'augmentation exponentielle des prix des logements contraignent certains ménages à quitter le territoire. Les entreprises, elles aussi, peinent à recruter faute de logements accessibles pour leurs salariés, en particulier pour les jeunes actifs. Cette situation oblige la collectivité à agir rapidement et de façon partenariale pour produire des logements abordables dans le Seignanx.

Pour ce faire en 2022 le Seignanx a sollicité l'AUDAP, dans le cadre de l'animation du PLH, pour développer une réflexion collective sur le thème de l'offre de logement abordable. Deux temps forts ont ainsi marqué l'année.

Une première matinée de travail a été organisée le 24 juin 2022 à Saint-André-de-Seignanx. Réunissant une trentaine d'élus et d'acteurs de l'habitat, elle a permis de partager les difficultés rencontrées par les opérateurs publics et privés, mais surtout, elle a permis d'identifier les outils disponibles pour agir collectivement et bâtir une stratégie de mobilisation pour l'avenir. L'idée d'une charte partenariale déclinée sur le Seignanx a notamment été remontée.

L'atelier du 14 décembre a permis quant à lui de mêler les acteurs et les approches en échangeant, dans des groupes mixtes, sur les variables à actionner pour développer l'offre abordable sur le territoire. Les participants ont travaillé sur la base d'un bilan d'une opération de logements réalisée en VEFA par un opérateur privé sur le Seignanx. Au cours de leurs échanges, les participants ont agi sur les différents leviers d'un bilan d'opération en poursuivant 3 objectifs simultanément : baisser le prix de vente des logements en créant un produit à prix maîtrisé, diversifier le plus possible les produits et la typologie de logements de l'opération en respectant la part de logement social, atteindre un taux de marge suffisant pour que l'opération soit équilibrée.



AMBITION B

Cohésion, habitants, modes de vie :
Vivre ensemble



ZOOM SUR...

LE PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT (PDH) DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES EST ARRIVÉ À SON TERME : QUEL BILAN ?

► #Programme #politiqueslocales #habitat

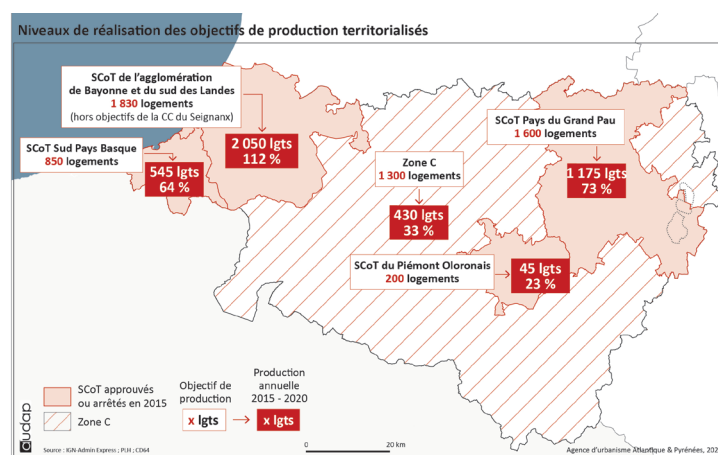
Le 8 mars s'est tenu le séminaire « Bilan » du Plan Départemental de l'Habitat des Pyrénées-Atlantiques. Approuvé en 2015 pour une durée de six ans, il a été élaboré conjointement par l'État, le Conseil Départemental et les établissements publics de coopération intercommunale ayant adopté un PLH ou ayant délibéré pour élaborer un PLH.

Toutes les intercommunalités du département étaient représentées lors du séminaire. Au total, près d'une quarantaine d'élus et de techniciens étaient réunis au siège de la Communauté de Communes Lacq-Orthez à Mourenx. Ils ont assisté à la présentation par l'AUDAP du bilan des 6 années de mise en œuvre du Plan Départemental de l'Habitat 2015-2020 et de son programme d'actions.

Lors de leurs interventions introductives, le Président du Conseil départemental et le Préfet ont rappelé l'importance d'une telle démarche à l'échelle du département dans un contexte toujours plus tendu et qui appelle une plus grande cohérence et coordination des politiques locales de l'habitat et de ses acteurs.

Les réactions de la salle ont été nombreuses sur la nécessité de prendre acte des enseignements de ce bilan et d'engager dès à présent de nouvelles instances de travail.

Grâce à une série d'ateliers prolongeant la plénière d'ouverture, des pistes de travail intéressantes ont été soulevées que ce soit en direction d'espaces de dialogue à inventer, d'une connaissance accrue et partagée comme socle de la décision publique ou sur la manière de mobiliser les outils disponibles ou de les renouveler.



UNE DÉMARCHE EXPLORATOIRE POUR QUALIFIER LA VACANCE

► #mutualisation #R&D #méthode #habitat #vacance

L'AUDAP a conduit en 2022 une démarche exploratoire pour l'ensemble de ses membres afin de qualifier la vacance et partager les approches opérationnelles visant à la résorber.

S'appuyant sur le concept du « Data'Lab », l'AUDAP a travaillé sur le sujet de l'occupation et l'usage des logements en partenariat avec Enedis (outil Linky'Up), Orange (outil Flux Vision) et l'Agence Départementale Tourisme 64 Béarn Pays basque.

Les premiers travaux de recherche ont porté sur les logements inoccupés (via un programme conventionné avec Enedis) afin de déployer des méthodes reproductibles sur l'occupation des logements (temps de présence, temporalité). Les tests réalisés ont permis de mettre en place une définition stabilisée des logements inoccupés. Un rapport d'évaluation a mis en comparaison les autres sources d'information sur la vacance (bases Insee, Fichiers Fonciers, LOVAC).

Les résultats ont été présentés aux membres de l'AUDAP en Conseil D'administration et en Commission Technique Partenariale.

COMMENT FAIRE POUR QUE LA SANTÉ SOIT UNE ENTRÉE MAJEURE DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME DANS LES ANNÉES À VENIR ?

► #mutualisation #Santé #urbanisme

Partant de ce questionnement qui préoccupe plusieurs membres de l'AUDAP, l'état (DDTM en lien avec la DREAL, et ARS des Pyrénées-Atlantiques) a proposé une mission de Recherche & Développement afin d'identifier des méthodes et des leviers pour intégrer la santé dans les documents d'urbanisme et de planification stratégique. Cette mission s'inscrit dans l'objectif 2 du PRSE 2017-2021 de la Région Nouvelle-Aquitaine : « Promouvoir un environnement favorable à la santé et adapté aux caractéristiques du territoire ». Elle a été conduite durant l'année 2021 et le premier semestre 2022 sur le territoire du SCoT du Haut-Béarn, en phase préliminaire à l'écriture du PAS (Projet d'Aménagement Stratégique), et durant l'élaboration des trois PLUi ruraux de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, en phase de diagnostic. Elle s'est inscrite dans le temps et le rythme de ces deux démarches. Un livrable a ainsi été édité avec pour objectif de mettre en partage cette expérimentation et les enseignements. Parallèlement à ces travaux, un séminaire ouvert aux élus du territoire a été organisé à Lacq en novembre 2022, présidé par le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, pour expliciter ces enjeux, donner à voir les expériences existantes et incarner un sujet parfois trop abstrait. Une centaine de personnes, élus et techniciens, se sont ainsi retrouvées sur une demi-journée. Pour capitaliser les échanges et les propositions faites lors des ateliers et des temps de plénières, 9 posters « synthèse graphique » ont été réalisés.



AMBITION C

Adaptation, Transition : Réduire
nos empreintes écologiques



RETOUR 2022 SUR L'AXE

Afin de répondre aux enjeux de dérèglement climatique, de perte de biodiversité, de raréfaction des ressources et de transition écologique, l'AUDAP conduit de nombreux travaux en accompagnement de ses membres dans la définition de leurs projets.

En 2022, les missions ont été renforcées sur l'économie circulaire et l'adaptation au changement climatique

Les interventions de l'AUDAP ont porté sur l'accompagnement des PCAET : définition des plans d'action de la CCNEB et celui de la CCPN axée sur les problématiques liées à « l'eau », thématique présente de manière transversale dans tous les travaux de l'Agence (PLUi, SCoT, projets urbains...).

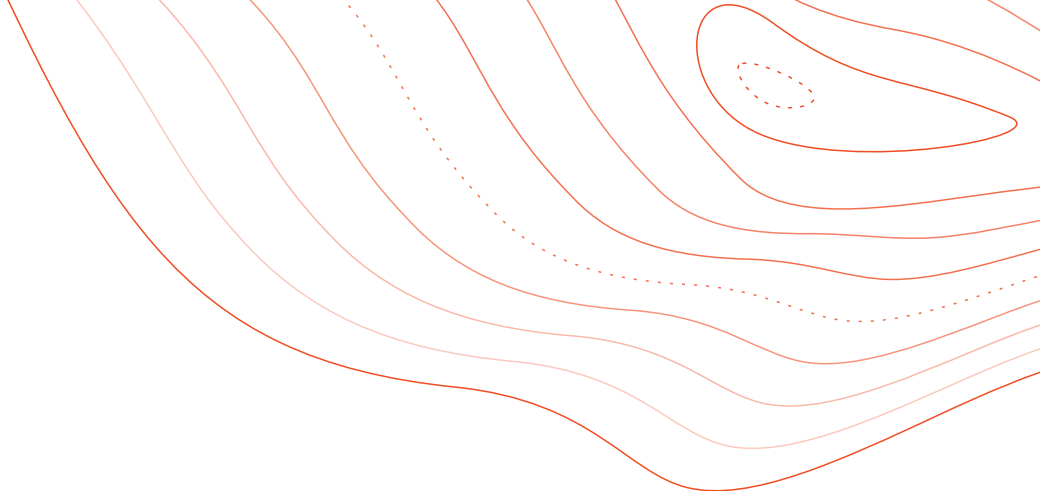
L'AUDAP a également investi le champ des énergies renouvelables par le biais de l'analyse des potentiels photovoltaïques en lien avec les problématiques d'intégration dans les PLUi (CCLB - méthodologie reproductible). De même, l'AUDAP a travaillé avec la Région et ENEDIS à une méthode de repérage des implantations d'installations photo voltaïque dans les espaces agricoles.

En matière de sobriété foncière, l'Agence anime un réseau d'acteurs autour de la question du « Zéro Artificialisation Nette ». Une feuille de route pour la prise en compte de la loi Climat & Résilience a été établie. L'AUDAP a aussi engagé une démarche liant sobriété foncière et formes urbaines avec la CCPN et accompagné la CCMACS dans sa réponse à un AMI ZAN de l'ADEME (lauréate), invitant la collectivité à déployer une stratégie, un plan d'actions et suivi lié à une perspective de sobriété.

En matière d'économie circulaire, l'Agence a mise en place un prototype de « Toile » qui identifie et représente visuellement l'écosystème des acteurs locaux du BTP ainsi que leurs interrelations dans la filière béton afin de travailler avec eux à la décarbonation du secteur. Cette démarche s'articule avec la stratégie bas carbone du Département, leur Agenda 21 et réflexions d'une « 6ème commission ».

La prise en compte des paysages est également un enjeu lié à la réduction de notre empreinte écologique. Sur ce sujet, l'AUDAP a travaillé le volet paysager du diagnostic et recommandations à considérer dans le règlement local de publicité intercommunal de la CAPBP ainsi que sur la finalisation de l'Atlas Départemental des Paysages.

En 2022, l'implication de l'AUDAP sur les travaux liés à la mobilité est continue avec l'accompagnement du suivi des PDU et autres actions multiples portées par différents membres : schéma cyclable, livre blanc mobilité, covoiturage, bornes électriques, accidentalité, perspectives de Zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m), Schéma Directeur Accessibilité... L'Agence travaille à la mise en synergie des projets liés à la mobilité et à l'urbanisme à l'instar de l'élaboration d'une OAP sur le secteur Nord de Pau ou l'articulation du schéma cyclable du Département avec les différents projets urbains.



AMBITION C

Adaptation, Transition : Réduire
nos empreintes écologiques



ZOOM SUR...

PCAET NORD-EST BÉARN : ÉLABORATION DU PLAN D' ACTIONS

► #planclimat #fichesactions

L'AUDAP a accompagné en 2022 la Communauté de communes Nord Est Béarn sur l'élaboration du plan d'actions de son PCAET, outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel qui permet d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat.

Concrètement, en collaboration avec les services de la CCNEB et du bureau d'études Alterea, l'AUDAP a participé à la préparation des ateliers et des supports d'animation. Au total, 4 ateliers ont été tenus et ont permis de construire, avec les élus, les techniciens, les habitants et les entreprises du territoire, un plan d'actions structuré en 4 axes de travail :

- Axe 1 - Produire : engager des transitions agricoles et forestières
- Axe 2 - Transformer : promouvoir les filières renouvelables pour un territoire vertueux en énergie
- Axe 3 - Vivre : faire de la sobriété et de l'efficacité énergétique la garantie d'un cadre de vie à haute valeur environnementale et sociale
- Axe 4 - Circuler : favoriser les mobilités vertes pour un aménagement durable du territoire

Le plan d'actions comprend un total de 20 fiches actions co-rédigées par la CCNEB et son bureau d'études avec l'accompagnement de l'AUDAP.

MOBILITÉS ET AIRES DE COVOITURAGE EN PAYS DE NAY

► #mobilité #aménagement #covoiturage

Faisant suite aux travaux menés avec le Pôle métropolitain sur les mobilités et en résonance avec les engagements du PCAET, la Communauté de communes du Pays de Nay a souhaité en 2022 s'intéresser au sujet de covoiturage. L'ambition de la mission était de démontrer la pertinence du sujet pour le territoire, d'identifier les lieux de pratiques actuels, de suggérer des sites pour aménager des lieux de covoiturage, et d'éclairer les outils de mise en relation des usagers.

Pour ce faire, l'AUDAP a produit une présentation permettant de partager avec les élus :

- Des éléments de discours sur le covoiturage et sa pertinence pour le territoire vis-à-vis des enjeux mobilités et du PCAET.
- L'identification des sites de covoiturage potentiels. Le recours à des stationnements existants a été privilégié. Et une hiérarchie des sites a été proposée sur la base des trafics et des distances à parcourir.

POPULATION TOURISTIQUE ET ORDURES MÉNAGÈRES

► #méthode #R&D #planification #déchets

Les activités touristiques sont très productrices de déchets. Outre les activités de loisirs et de restauration, l'hébergement touristique contribue à l'augmentation des déchets en zone touristique.

Plusieurs études (AREC, A'urba, GIP littoral) menées depuis 2020 et fondées sur la base de production d'OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) ont conclu à la difficulté de quantifier de façon fiable et précise les déchets produits par la population sur un territoire donné.

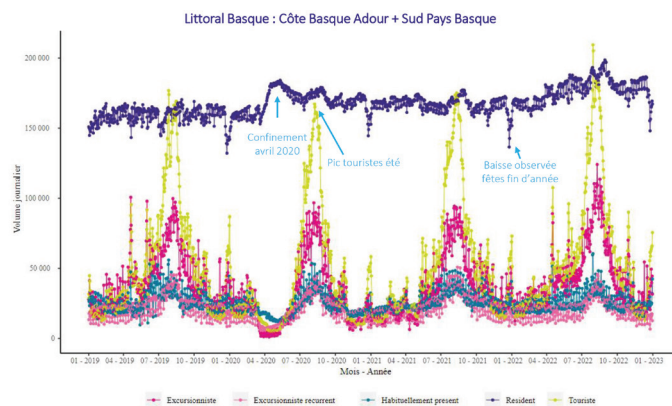
Si dans un premier temps la question de la mesure de la population touristique et de ses répercussions en matière de production de déchet nécessite une expertise technique en matière de données, cette phase de recherche et développement pourrait permettre de mieux considérer, voire anticiper, les enjeux d'une bonne gestion des déchets dans les exercices de planification territoriale. L'AUDAP, en partenariat avec l'ADT 64 Béarn Pays Basque, a ainsi développé en 2022 une mission R&D afin d'expérimenter une méthode d'estimation « reproductible et homogène » de la production des déchets par la population présente.

L'estimation des populations touristiques par l'outil Flux Vision (données Orange) a été l'approche retenue, elle a donné satisfaction à l'ensemble de l'équipe de travail, d'autant plus que l'outil permet de différencier les types de population touristique et offre ainsi la possibilité de faire varier l'estimation de leur production de déchets sur le territoire.

Pour mener à bien les analyses, un outil de consultation des données a été réalisé et a permis de voir que sur des secteurs de plus faible densité, le surplus de présence sur les territoires génère de manière non négligeable une production supplémentaire de déchets, et a donc un impact sur la gestion de leur collecte / traitement (Vallée d'Ossau, par exemple).

Méthodologie d'intégration de la population touristique dans les calculs de production de déchets via les données Flux Vision Orange
Exemple du littoral Basque

Flux Vision Tourisme Orange / Littoral Basque



Population présente = Résidents + Habituellement présents + Touristes + Excursionnistes (durée >= 10h)

Source : Aad64 – Données Flux Vision Tourisme Orange

AMBITION C

Adaptation, Transition : Réduire
nos empreintes écologiques



ZOOM SUR...

WORKSHOP SUR LA CONNAISSANCE DES PRATIQUES DE MOBILITÉ

► #mutualisation #connaissance #mobilité

Le 20 octobre 2022 à Pau, l'AUDAP a organisé un Workshop intitulé « Pratiques et usages de la mobilité ». L'idée était de réunir des représentants et techniciens des différentes collectivités partenaires afin de les faire interroger et échanger sur leurs connaissances des pratiques de mobilité.

Organisé en deux temps, le Workshop a permis d'une part de bousculer les présupposés grâce aux témoignages de Marianne THÉBERT (Chargée de Recherche de l'Université Gustave Eiffel) sur les pratiques de mobilités, Patrick BEDEK (Vice-Président chargé des Mobilités de la Communauté Urbaine du Grand Reims) à propos du recours à l'enquête Mobilité Certifiée Cerema par sa collectivité et Lionel DOUZAL (Chargé de Projet et d'études à la DDT de Haute Garonne) sur la notion de "Proof of concept" et le suivi des modes de déplacements sur son territoire.

Des ateliers de travail ont permis aux participants, répartis en 3 groupes, de débattre de leurs connaissances actuelles et de ce qu'ils voudraient connaître et de ce qu'ils voudraient en faire. 3 tendances principales se sont dégagées de ces échanges : des données variées au sein d'un territoire et au-delà ; une volonté de connaissances qualitative : mieux connaître les raisons des choix de mobilité des habitants avant d'engager une analyse quantitative plus poussée et plus onéreuse ; un intérêt de se doter d'un outil de connaissance, mais dans une perspective moins immédiate.



UNE « TOILE » POUR CONNECTER LES ACTEURS LOCAUX DU BÉTON

► #mutualisation #économiecirculaire #prospective

La Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté Pays Basque et celle Pau Béarn Pyrénées- ainsi que l'État, avec le soutien de ADEME, s'engagent dans une ambition territoriale résolument tournée vers le développement économique durable et circulaire pour construire une transition écologique, économique, sociétale. Ils ont confié à l'AUDAP, Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées, une mission exploratoire dans le secteur du BTP qui, par son dynamisme, compte parmi les secteurs d'activités stratégiques de cette ambition.

Aussi, dans la continuité des travaux engagés à l'AUDAP depuis plusieurs années autour des enjeux de gestion des déchets du BTP et de l'économie circulaire, la « Toile » BTP a pour objectif de faciliter les transitions en identifiant et en représentant visuellement l'écosystème des acteurs ainsi que leurs interrelations. S'appuyant sur l'expérience de l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque et de sa toile industrielle, l'AUDAP a engagé la construction d'une première toile BTP orientée vers le « béton », en collaboration avec Odéys, NOBATEK/INEF4 et le soutien de l'ADEME, mobilisant acteurs publics et privés du domaine. La finalité du premier prototype était d'engager le dialogue pour consolider les réseaux et optimiser les flux et les process de la filière dans une logique d'économie circulaire et de transition écologique. Cette mission mutualisée suscite un intérêt collectif fort confirmé par la présence d'une cinquantaine de responsables d'entreprises et acteurs publics réunis sur le site technopolitain ARKINOVA à Anglet le vendredi 13 mai 2022 lors d'un atelier de travail collaboratif « Une Toile pour connecter les acteurs du BTP et impulser des synergies en vue d'une Transition Bas Carbone ».

Les interventions confirment la nécessité de poursuivre la complétude de cette première représentation de « la Toile » afin de partager la connaissance de cet écosystème et cheminer ensemble vers des solutions concrètes à l'articulation des intérêts des acteurs publics et privés. Des travaux futurs se dessinent autour des matériaux biosourcés à la demande des différents acteurs et partenaires.



AMBITION D

(Re)génération, (re)dynamisation,
innovation : co-construire le futur
des territoires



RETOUR 2022 SUR L'AXE

L'Agence d'urbanisme a poursuivi l'accompagnement de ses membres dans les travaux visant à conforter les polarités, aménager les sites de projets stratégiques et favoriser le développement territorial, qu'il s'agisse d'intervention dans le cadre de projets urbains ou de démarches de revitalisation. Ces actions portées par différents membres s'articulent au bénéfice de la même ambition et d'une mise en réseau des acteurs (PVD, ACV, FENICS...).

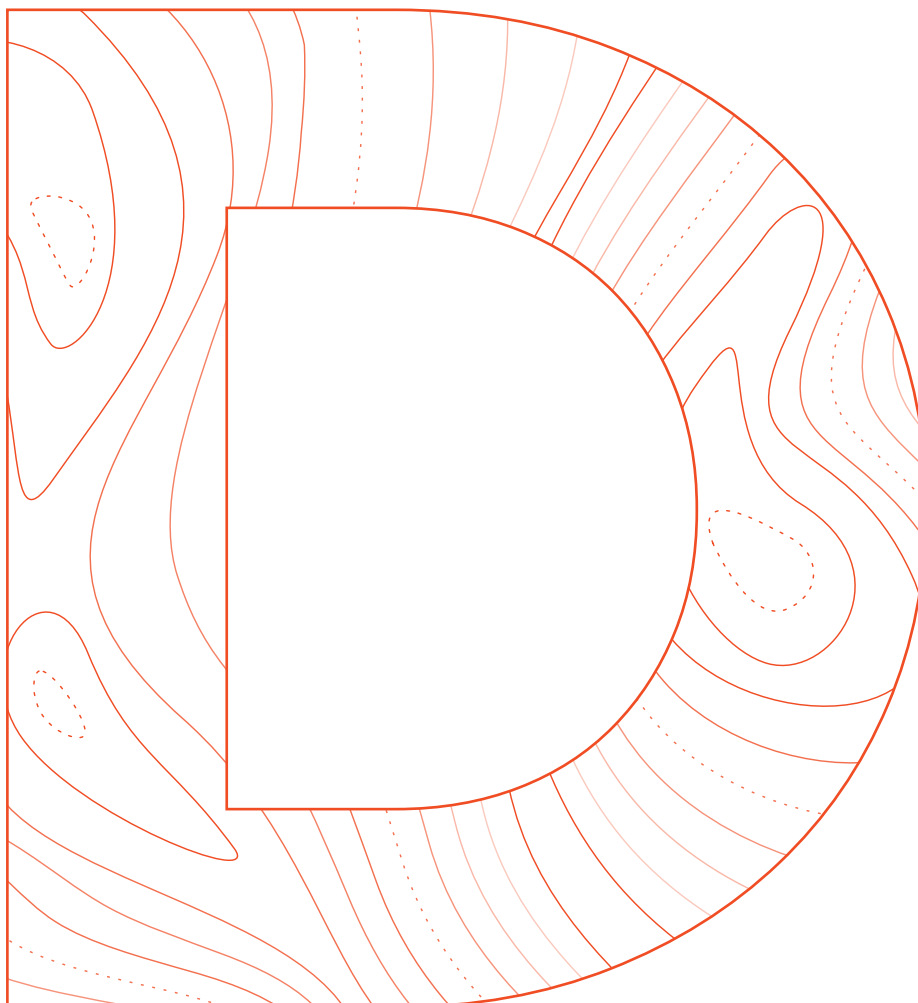
Conforter les polarités, aménager les sites de projets stratégiques et favoriser le développement territorial

Concernant la recherche de redynamisation, de revitalisation et d'adaptation des bourgs, les travaux se poursuivent autour du sujet de l'ingénierie et de la définition de dispositifs financiers visant à la réalisation de projets de construction/réhabilitation. La démarche FENICS (CD64), qui relève de cette même ambition, s'est terminée avec les plans d'action de Guiche, Arthez-de-Béarn, Louhossoa et Lasseube et l'élaboration d'un bilan de 7 ans de démarche en recherche/actions. Une évaluation des projets d'Action Cœur de Ville à Pau a également été réalisée et l'accompagnement de la démarche Petites Villes de Demain auprès des territoires s'est poursuivie : ateliers habitat CCVO, 5 communes de la CAPB (plans de référence). L'Agence a en outre travaillé à Saint-Palais à la définition d'un projet urbain sur la Halle aux Cochons.

Les interventions pour l'aménagement et la qualification de sites de projets ont été renforcées avec des approches renouvelées avec, par exemple, la mise en œuvre du Schéma Directeur Portuaire (stratégie foncière et potentialités d'usage, OAP PLUi du Seignanx) et la définition d'un plan guide d'aménagement pour l'hôpital de Pau impliquant différents (fiches actions espace boisé/abords de l'Ousse, espaces communs...).

De même, l'AUDAP a accompagné la définition de différents projets d'aménagement à l'image des réflexions sur le développement de la commune de SAMES (potentiels fonciers convoités par les investisseurs) et des perspectives d'aménagement du Quai de Lesseps à Bayonne. En accompagnement de la collectivité, l'Agence a également travaillé sur le renforcement/potentialités de la centralité Ondraise en vue de l'élaboration d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation dans le cadre du PLUi du Seignanx.

Associés à cette ambition, l'AUDAP continue à suivre les indicateurs utiles à la définition des politiques publiques et de projets pour ses membres par le biais de différents tableaux de bord thématiques : économie et emploi Pays Basque, observatoires de l'immobilier d'entreprises à Bayonne et à Pau. L'AUDAP a poursuivi les travaux de recherche et développement sur le dispositif de connaissance participatif lié au commerce : le « Wiki-Data commerce ».



AMBITION D

(Re)génération, (re)dynamisation,
innovation : co-construire le futur
des territoires



ZOOM SUR...

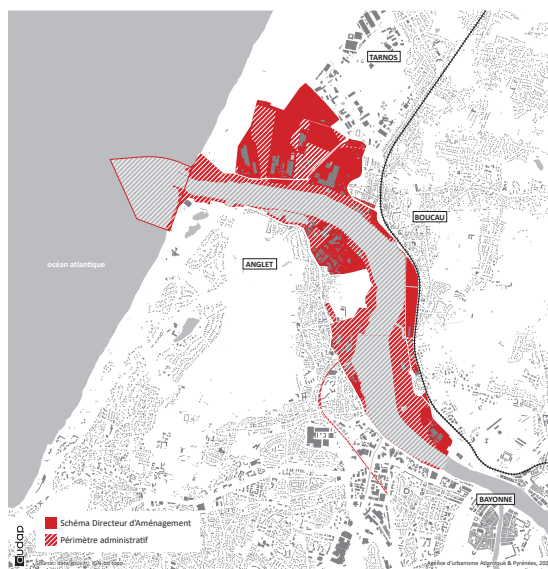
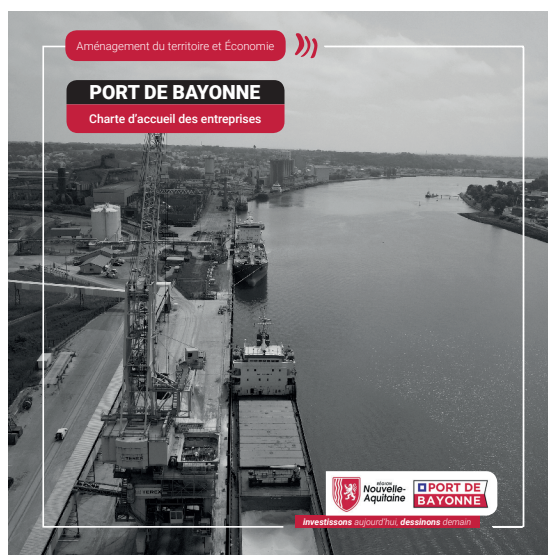
PORT DE BAYONNE : CHARTE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

► #économieportuaire #aménagement #ville #port

Le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, le Conseil départemental des Landes, l'Agglomération Côte Basque Adour, la Communauté de Communes du Seignanx, les Communes d'Anglet, de Bayonne, de Tarnos et de Boucau et la Chambre de Commerce et d'Industrie Bayonne Pays Basque ont adopté le Schéma Directeur d'Aménagement 2013 – 2023 (SDA) qui dote le port et son environnement immédiat d'une vision stratégique partagée en matière d'aménagement et développement à moyen terme.

La charte d'accueil des entreprises est un outil opérationnel de mise en œuvre des orientations du SDA en matière d'implantation et de développement de projets économiques, qui s'applique dans le périmètre du SDA. Portés par l'ambition de conforter durablement l'activité du port, reposant sur des objectifs communs de développement, les partenaires locaux ont défini la politique d'accueil des entreprises dans les espaces portuaires et limitrophes pour faire vivre ensemble villes et port. Ils entendent renforcer l'attractivité du port et faciliter le développement de l'économie portuaire en intensifiant une gouvernance portuaire partagée. Ce processus d'accompagnement performant des porteurs de projet est complémentaire au CST.

Cette charte est destinée aux industriels et aux collectivités partenaires du port. Il est souhaité que cette charte puisse favoriser des projets économiques durables et innovants, tout en facilitant les initiatives économiques présentes et à venir, en faveur du développement économique du port de Bayonne et de ses alentours.



LA ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AYGUELONGUE À MONTARDON

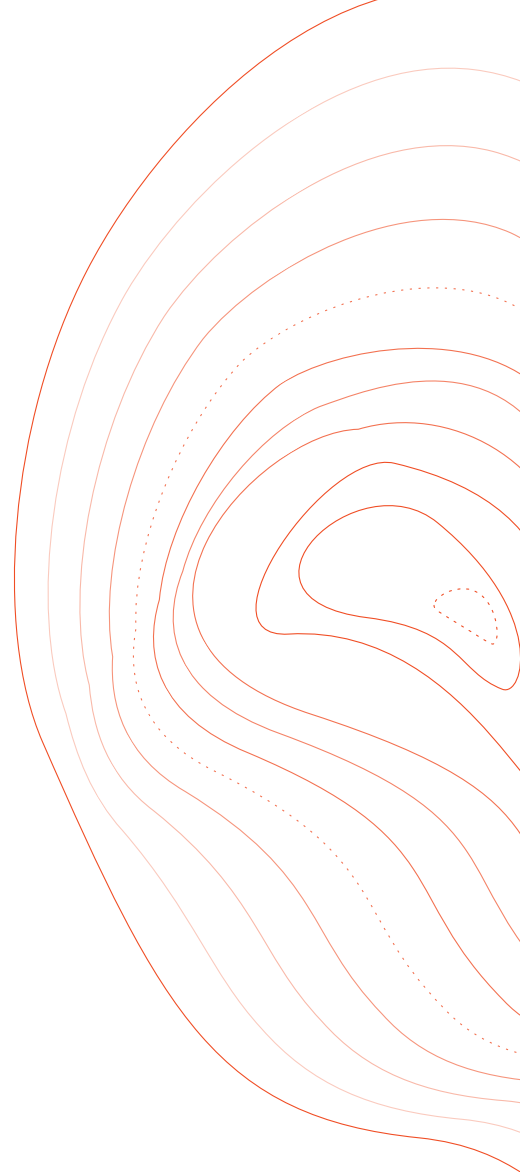
► #diagnostic #lectureurbaine #planguide

La zone d'activités d'Ayguelongue à Montardon (44 ha) est attractive de par sa situation (carrefour stratégique Pau/Bordeaux, et à proximité de l'aéroport et des autoroutes A64 et A65), mais elle est vieillissante (les premières installations datent de 1987). La récente requalification de l'espace public le long du chemin de Pau entre le lycée de Montardon et la centralité marque la volonté d'améliorer l'image et l'usage de cet espace. La zone renvoie une image assez ordinaire et standard.

Consciente des enjeux de revitalisation des zones d'activités existantes, la Communauté de Communes du Luys en Béarn (CCLB) a souhaité engager en 2022 une réflexion dans la perspective d'insuffler une dynamique de requalification et de modernisation de cette zone d'activités.

L'AUDAP a ainsi proposé un diagnostic technique et sensible de la zone en s'appuyant sur une lecture urbaine, paysagère et économique de la ZAE. Ce diagnostic a permis d'identifier les forces, les faiblesses, mais aussi les potentiels de la zone (usage du foncier et occupation des sols, éléments paysagers support d'un cadre de vie de qualité, mobilités internes et accessibilités, capacité d'évolution des espaces publics et privés...). En complément, l'AUDAP a proposé une marche de découverte de la zone d'activités aux élus, techniciens et représentants des entreprises afin de partager un constat visuel intégré au diagnostic. Enfin, deux ateliers ont clôturé l'exercice 2022 en restituant un plan guide.

La poursuite de la démarche permettra de partager le « plan guide » dont les actions à court terme pour activer le budget intégré au PPI pour la modernisation de la ZAE. Dans un second temps, le partage du plan guide avec les acteurs économiques de la zone permettra de mesurer les accompagnements à mettre en place sur le domaine privé.



AMBITION D

(Re)génération, (re)dynamisation,
innovation : co-construire le futur
des territoires



ZOOM SUR...

HALLE AUX COCHONS DE SAINT-PALAIS : UNE DÉMARCHE COLLECTIVE POUR ABOUTIR À UN PROJET PARTAGÉ

► #stratégie #urbanisation #reflexioncollective

En 2022, deux ateliers de travail réunissant une quinzaine d'élus du Conseil Municipal ont permis de poser le cadre d'évolution du secteur de la halle aux cochons, espace stratégique situé au cœur de Saint-Palais.

La mission consistait à accompagner les élus de la Commune dans la lecture de leurs besoins et dans l'expression des enjeux d'urbanisation au cœur de la centralité, en utilisant des méthodes de travail collaboratives. L'atelier 1 a permis de poser les bases d'une vision communale partagée en utilisant les réactions à des simulations d'ambiances urbaines sous la forme de scénarios contrastés et à l'aide d'un jeu de cartes programmatiques. L'atelier 2 a permis de tester « grandeur nature » la traduction spatiale de ces principes pour mesurer l'impact des choix dans leur environnement à l'aide d'une maquette physique simplifiée et de modules d'aménagement.

Un livrable présentant la synthèse de ce travail a été réalisé. Il prend la forme d'une feuille de route qui traduit l'ambition du projet donné par le groupe et sa déclinaison en orientations d'aménagement et de programmation.



PVD / ORT CHEFFES DE PROJETS

► #stratégie #revitalisation #reflexioncollective

La DDTM64 a souhaité en 2022 initier un réseau des chefs de projet PVD. Ce réseau s'incarne par la tenue de séminaires sur une journée dont les objectifs sont :

Une mise en partage d'informations sur les dispositifs ORT et PVD ainsi que de la manière dont les partenaires et les acteurs peuvent intervenir dans le cadre d'une stratégie de revitalisation.

Une mise en synergie des expériences locales dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de revitalisation.

Un temps de réflexion collective qui doit aider chaque participant dans son travail au quotidien.

En 2022 et début 2023, trois séminaires ont eu lieu. En février 2022 à Morlaàs un premier séminaire s'est tenu sur les questions commerciales en présence des CCI et de la CMA, en juin 2022 à Saint-Palais s'est déroulé le deuxième séminaire autour des questions de la revitalisation par le patrimoine et la culture en présence des chefs de projet ACV de Bayonne et de Pau ainsi que de l'ABF et de la DRAC Nouvelle-Aquitaine. En janvier 2023, à Mourenx, a eu lieu le troisième séminaire sur l'évaluation du dispositif PVD.

ÉVALUATION-BILAN DE FENICS : UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ET PARTICIPATIVE AU SERVICE DES COMMUNES

► #revitalisation #enseignements

Le projet FENICS porté par le Département des Pyrénées-Atlantiques depuis 2016, vise à accompagner les territoires ruraux sur la thématique de la revitalisation et du renforcement de l'attractivité territoriale.

En 2022, dernière année de la démarche FENICS, l'AUDAP a travaillé sur les communes de Louhossoa et Lasseube, et a élaboré, en lien avec les élus et l'équipe partenariale, des plans d'action visant à favoriser la vitalité de ces bourgs.

En parallèle, l'AUDAP a coproduit sur le dernier trimestre 2022 un bilan de la démarche 2016/2022. Ce document comprend deux volets, l'un sur les enseignements tirés, l'autre sur des éléments de méthode et procès dans une perspective de reproductibilité d'intervention. Il propose notamment de mesurer les apports de la démarche aux territoires à partir d'interviews d'élus et d'habitants. Ce travail permettra de réfléchir à la poursuite de cette démarche, aux changements et aux évolutions à apporter pour mieux répondre aux attentes et besoins des territoires. Le partage du bilan et les réflexions sur les évolutions de la démarche se feront le deuxième semestre 2023.

En sept ans la démarche FENICS a permis d'accompagner huit communes : Bedous, Tardets-Sorholus, Bidarray, Sauveterre-de-Béarn, Guiche, Arthez-de-Béarn, Louhossoa et Lasseube.



AMBITION E

Échanger, observer, mettre en dialogue
et partager la connaissance



RETOUR 2022 SUR L'AXE

Offrir un lieu d'échanges et se positionner comme une « agence forum » est l'une des ambitions majeures du Contrat-Projet d'Agence. Écouter, animer et partager les réflexions entre élus, professionnels et acteurs de l'aménagement, ont été prioritaires en 2022 pour aider à faire naître et/ou mûrir et/ou déployer des projets d'intérêt général et des politiques publiques. Pour ce faire, l'Agence d'urbanisme s'est notamment appuyée sur trois outils et savoir-faire : le Blog'Forum et l'évènementiel (généralement sous la forme de webinaires ou de séminaires).

Envisager le blog'forum de l'AUDAP comme une plateforme d'échange

Dans la droite ligne des ambitions formulées dans son Contrat-Projet d'Agence 2020-2025, l'AUDAP a poursuivi en 2022 l'expérimentation d'un Blog'Forum ! Dans une logique collaborative, l'Agence envisage ce Blog comme une véritable plateforme d'échange pour offrir aux collectivités et aux acteurs locaux, à celles et ceux qui vivent intensément leurs projets, la possibilité de partager savoir-faire, actions et innovations. Pour sa troisième année, deux nouveaux « posts » ont été mis en ligne. Le premier a été réalisé en collaboration avec Christophe Philipponneau, Président du cluster ODEYS sur le thème de la construction durable et l'innovation dans les matériaux. Pour le deuxième « post » l'AUDAP s'est rapproché de Jon Arizmendi de la CCI Pays basque pour un sujet autour des dynamiques commerciales transfrontalières et de l'urbanisme commercial.

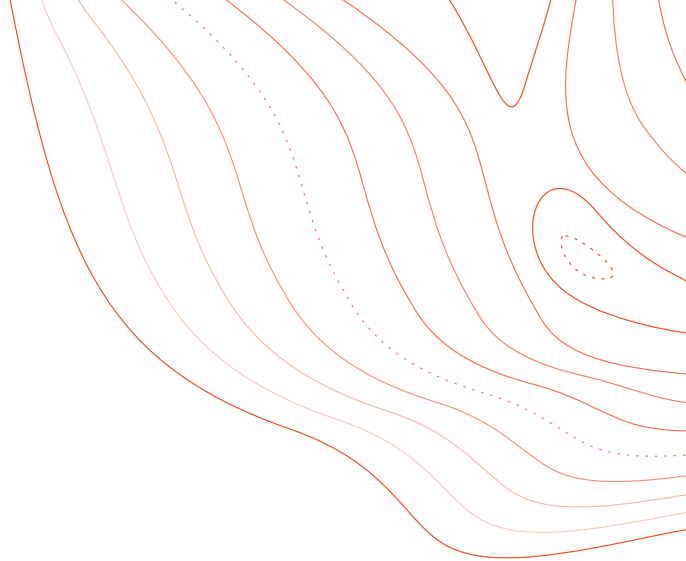
L'AUDAP, passeur d'informations et lieu de débats

Deux séminaires majeurs ont été organisés par l'Agence d'urbanisme en 2022. Jeudi 20 janvier 2022, l'AUDAP a organisé une conférence-débat « Anachronismes urbains » en présence de Jean-Marc OFFNER, directeur général de l'A'URBA, Président du conseil stratégique de l'École urbaine de Sciences Po Paris et de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU), nommé pour le Grand Prix de l'urbanisme en 2020. « Pour résoudre les problèmes de mobilité : le transport collectif ! Contre la crise du logement : tous propriétaires ! Il faut lutter contre l'étalement urbain ! Pas de vivre-ensemble sans mixité résidentielle ! La proximité refonde les liens sociaux et politiques ! Pour mieux gérer les territoires, changeons leur périmètre ! L'architecture fait la ville ! ». Dans un premier temps, Jean-Marc OFFNER décon-

struit une à une ces 7 « croyances », érigées en dogmes, pour nous permettre de penser la ville de demain. Dans un second temps, Jean-Marc OFFNER, Jean-René ETCHEGARAY, Président de l'AUDAP et de l'Agglomération Pays Basque, et Bernard PEYROULET, Président de la Communauté de Communes des Luys-en-Béarn et Vice-Président du Pôle Métropolitain Pays de Béarn, ont débattu sur l'un des dogmes qui renvoie à la géographie institutionnelle et notamment sur des questions liées aux institutions locales, à la coopération et aux interdépendances.

Dans le cadre de la nouvelle publication de l'AUDAP - L'a Revue - l'AUDAP a organisé mardi 10 mai dernier à l'amphithéâtre de la technopôle de Bayonne, une conférence - débat autour de la valeur de la terre, de sa préservation à son utilisation. La conférence "Faire de la terre un sujet de droit" de Valérie CABANES, Juriste de droit international, porte-parole du mouvement End Ecocide on Earth, a suscité de nombreuses réflexions et a généré une forte sensibilisation au droit de la terre et l'idée de donner une personnalité juridique au sol. Une table ronde a suivi son intervention en présence de Nicolas PÉDRON, Directeur régional du BRGM, Agrippa LEENHARDT, Chef de projet de l'Agence ANMA, et Félix NOBLIA, Agriculteur et Maire de Bergouey-Villenave. Leurs différentes approches de la terre, de la connaissance à son « utilisation », ont convergé et donné plusieurs pistes d'actions. Elles ont remis en question les économies développées au détriment de la terre tout en identifiant des leviers et réponses possibles pour (re)donner à cette dernière la valeur qu'elle mérite.

Comment intégrer les enjeux de la mobilité et des déplacements « actifs » dans les PLU / PLUi ? Comment anticiper et aménager nos villes et territoires pour lutter contre les îlots de chaleur ? La hausse des températures et les effets du changement climatique impactent l'eau, la biodiversité et nos modes de vie. Quelles sont les solutions pour protéger notre ressource en eau ? Le Séminaire « À l'heure du changement climatique, l'urbanisme au service de la santé environnementale... et vice-versa », co-organisé par la DDTM, l'ARS et l'AUDAP, le mardi 29 novembre à Lacq, a tenté de répondre à ces questions.



AMBITION E

Échanger, observer, mettre en dialogue
et partager la connaissance



ZOOM SUR...

« L'A » : UN SEUL LABEL POUR UNE MISSION UNIQUE, MIEUX INFORMER ET CRÉER DU LIEN

► #Décrypter #Éclairer #Défricher #Partager

Vous l'aurez remarqué en 2022, l'AUDAP a renouvelé les lignes éditoriales et graphiques de ses publications.

Sous la marque- ombrelle « L'a » vous retrouvez désormais diverses publications singulières comme peuvent l'être « L'a Revue », publication orientée « Points de vue – Recherche », « L'a Note », un format court qui décortiquera un point particulier d'une mission AUDAP ou investiguera un sujet ponctuel, « L'a Newsletter », l'infolettre qui a pour objectif de vous diffuser tous les deux mois les dernières actualités et publications de l'agence ainsi que des éléments de connaissance territoriale, ou encore « L'a, l'agence à la lettre », une information trimestrielle testée dès 2021 à destination exclusive de nos élus membres de l'Assemblée générale et du Comité Technique Partenarial. L'ambition de « L'a » est de nourrir la connaissance territoriale et les réflexions autour des enjeux d'aménagement et de développement des territoires Sud-Aquitains, et de créer du lien dans l'écosystème des Collectivités et des Acteurs. « L'a » répond à nos missions affichées dans le Contrat-Projet d'Agence 2020/2025 : Décrypter, Éclairer, Défricher, Partager.

« L'a » c'est l'Agence d'urbanisme, votre agence, celle qui vous offre une plateforme d'échanges et de mutualisation entre collectivités et acteurs du territoire.



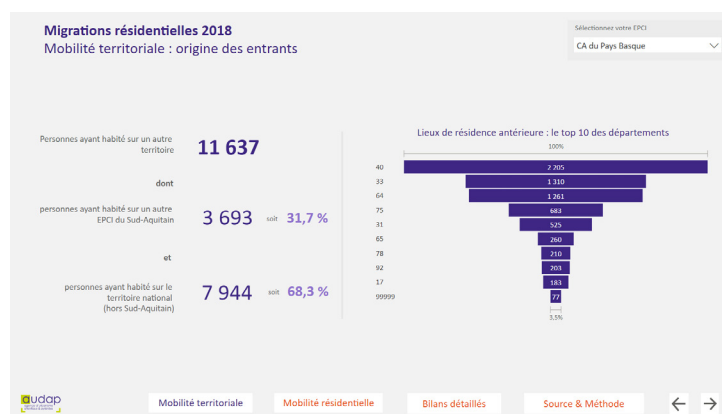
UN TABLEAU DE BORD INTERACTIF SUR LES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES

► #connaissanceterritoriale #tableaubord

Les migrations résidentielles c'est quoi ? Pour y répondre en 2022 l'AUDAP a proposé dans le cadre de la publication « l'a, l'agence à la lettre » un focus spécifique.

Côté définition, les migrations résidentielles permettent d'apprécier les mouvements de population sur un pas de temps récent et de courte durée (1 an). Exprimées à l'échelle des Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI de type Communauté d'Agglomération ou Communauté de Communes), les migrations résidentielles permettent d'avoir des informations sur « entrants » (populations qui résidaient sur un autre EPCI 1 an auparavant et habitent toujours aujourd'hui sur l'EPCI), sur les « sortants » (populations qui résidaient sur l'EPCI 1 an auparavant et habitent aujourd'hui sur un autre EPCI), et les populations « stabilisées » sur le territoire (résidaient 1 an auparavant et habitent aujourd'hui sur l'EPCI). Les quantités de population en mouvement ne peuvent être mises directement en comparaison avec les (évolutions de) populations légales, ni les bilans migratoires. Néanmoins, le fichier des migrations résidentielles permet d'estimer les tendances migratoires récentes, de préciser l'origine / la destination géographique des flux migratoires et d'apporter des informations sur les profils socio-économiques des populations en mouvement.

Côté accès à la connaissance, l'AUDAP a proposé un tableau de bord interactif sur les migrations résidentielles en 2018. Vous avez la possibilité d'obtenir les chiffres clés (nombre d'entrants, de sortants, tranches d'âges, catégorie socioprofessionnels, ...) de la Communauté d'Agglomération ou de la Communauté de communes de votre choix. Enfin, l'outil a été complété par la production d'une carte du mois et d'un repère du mois « Variation de la population dans le grand Sud-Aquitain due aux migrations résidentielles en 2018 ».



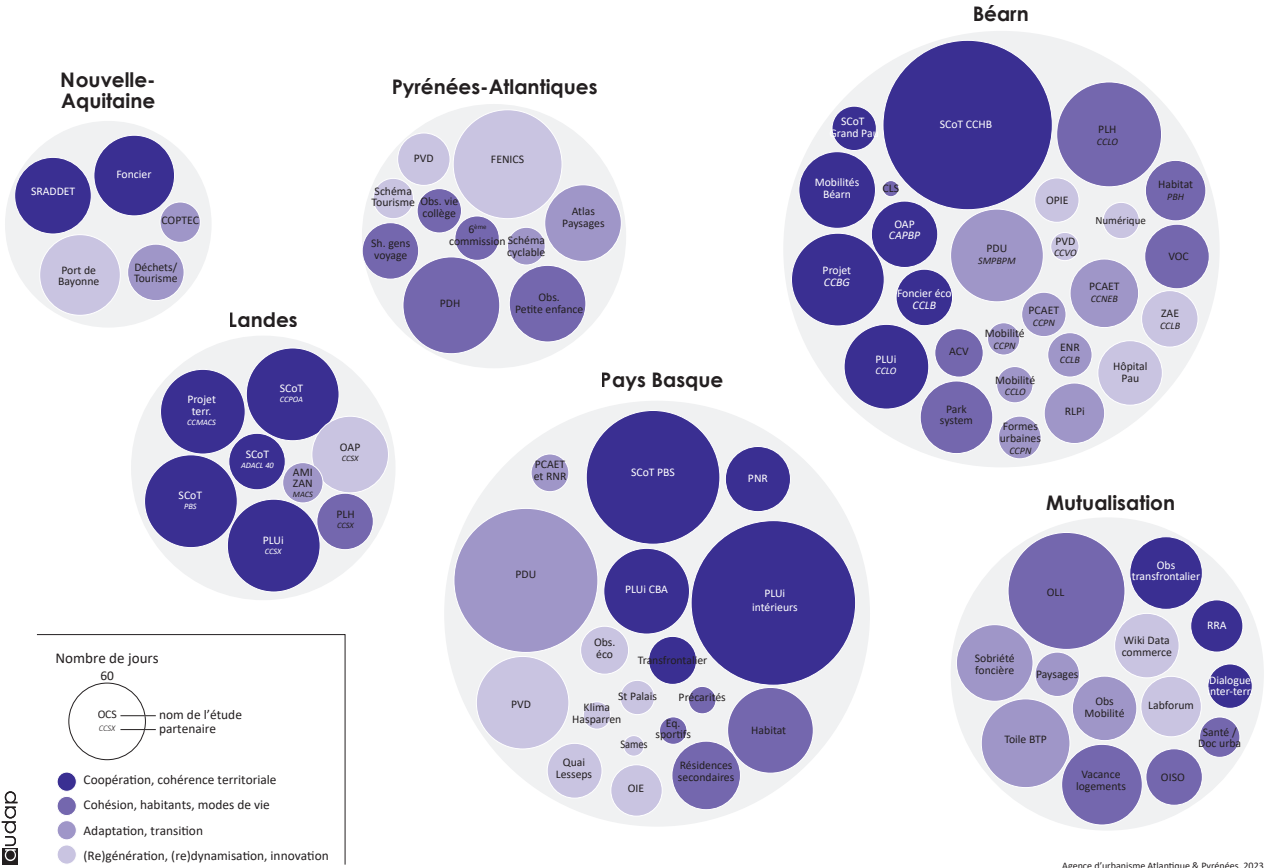
<https://colibris.link/migrationsresid2018>

NOS TRAVAUX & PUBLICATIONS EN CHIFFRES

1 2 3
4 5 6

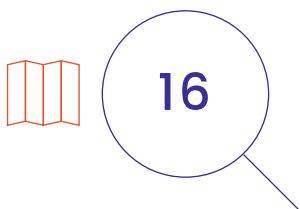
DES INTERVENTIONS ÉQUILIBRÉES SUR LE PÉRIMÈTRE AGENCE AVEC UNE MONTÉE EN CHARGE DANS LES LANDES

Répartition des missions par territoire - 2022

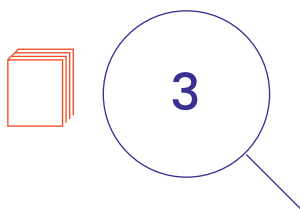




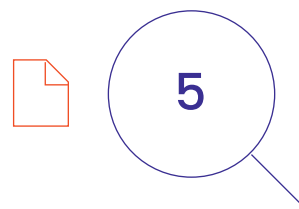
DES PUBLICATIONS POUR DÉFRICHER DES NOUVELLES THÉMATIQUES OU RENDRE COMPTE DE NOS TRAVAUX



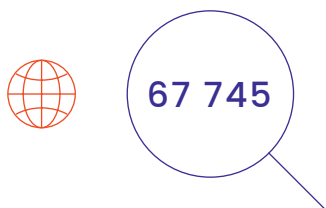
16 ÉTUDES, réparties dans 6 THÉMATIQUES (Aménagement du territoire, Économie, Habitat-Logement, Transports-Mobilité, Santé, Foncier- Propriété), ont été valorisées directement sous un format AUDAP ou en lien avec les chartes graphiques de nos membres. Toutes sont à retrouver dans notre rubrique études du site Internet de l'AUDAP.



3 publications sur cette année 2022 ont été réalisées sous la marque ombrelle « L'a ». Le premier numéro de « L'a Revue » s'est penché sur le sujet de la terre. Parallèlement, l'AUDAP a également publié deux numéros de « l'a Note », au sujet de l'économie circulaire et de la gestion des déchets du BTP, la « toile BTP ».



5 Newsletters ont été éditées. 2 sous le nom « Inf'AUDAP » et 3 dans la lignée de la nouvelle marque ombrelle « l'a Newsletter. » Elles ont généré notamment la réalisation de 7 articles d'actualités des missions sur le site de l'AUDAP et la mise en ligne de **19 nouvelles cartes** à l'échelle du Grand Sud-Aquitain.



67 745 pages vues pour 18 909 visites sur le site de l'AUDAP en 2022 un peu moins que l'année précédente, mais d'avantage d'utilisateurs ayant déjà visité le site. On observe donc une fidélisation de la part des utilisateurs par rapport l'année précédente (310 contre 231 en 2021). On observe également que la durée des sessions augmente légèrement, autrement dit, les utilisateurs restent globalement connectés plus longtemps au site.

[AUDAP.org](https://www.audap.org)

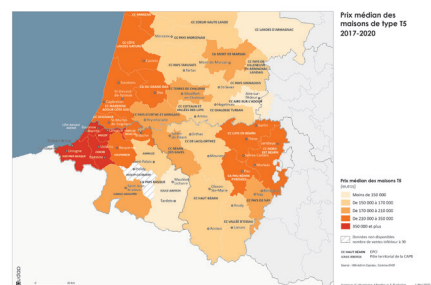
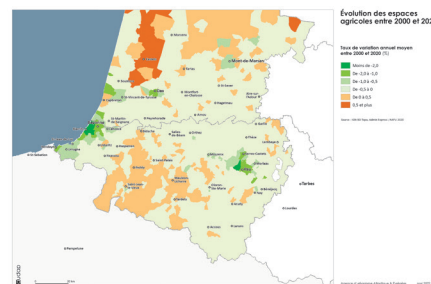
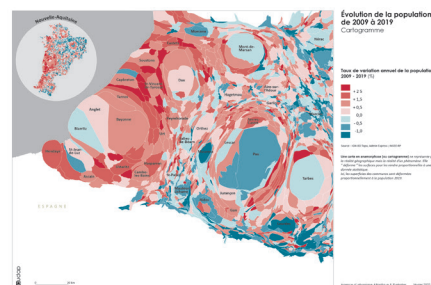


TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES MISSIONS

*Mission mutualisée

A – COOPERATION, COHERENCE TERRITORIALE : FAIRE ENSEMBLE, DIALOGUER

Transfrontalier, vers la structuration d'espaces de coopération

Développement du dialogue transfrontalier / Observation & Projet européen

Pays Basque / Stratégie de Coopération Transfrontalière

Dialogue infra-territorial et Stratégie

Espace de dialogue inter-territorial Sud-Aquitain

Maremne Adour Côte-Sud / Projet de territoire

Béarn des Gaves / Projet de territoire

Pays Basque Seignanx / Volet Environnemental (EIE)

Pays Basque Seignanx / Changement des usages des sols (OCS)

Pays Basque Seignanx / Littoral (Approche paysagère)

Pays Basque Seignanx / DAACL & Économie Territoriale

Pays Basque Seignanx / Accompagnement (Dynamiques démographiques)

Grand Pau / Révision SCoT

Haut-Béarn / En Davan : DOO

Haut-Béarn / En Davan : DAACL

Haut-Béarn / En Davan : Diagnostic territorial

Lacq-Orthez / PLUi

Pays Basque / PLUi Côte Basque Adour (OAP)

Pays Basque / PLUis Intérieurs (Amikuze, Soule, Sud Basse Navarre)

Luys en Béarn / Potentiel foncier économique

Seignanx / PLUi : Rapport de présentation

Pays Basque / PNR

Orthe et Arrigans / SCoT

Pau Béarn Pyrénées / OAP Multi-thématiques

Revitalisation des territoires

Revitalisation, Redynamisation et Adaptation

ADACL 40 / SCoT (Adour Chalosse Tursan)

Pôle Métropolitain Pays de Béarn : l'Esprit du Dialogue

Pays de Béarn / Plan de Mobilités, livre blanc

SRADDET : Approfondir le dialogue entre les acteurs

Nouvelle-Aquitaine / SRADDET

Nouvelle-Aquitaine / Urbanisme foncier

B – COHESION, HABITANTS, MODES DE VIE : VIVRE ENSEMBLE

Santé et territoires

Pau Béarn Pyrénées / Park System

Pau Béarn Pyrénées / CLS atelier

Santé et documents d'urbanisme

Habitat et modes de vie

La vacance des logements

Pays Basque / Les résidences secondaires

Observatoire Local des Loyers / Dispositif National

Observatoire de l'Immobilier du Sud-Aquitain / OISO

Pays Basque / Structuration de l'observatoire de l'habitat (dont meublés touristiques)

Pays Basque / Copropriétés

Pays Basque / Observatoire des précarités

Pau Béarn Pyrénées / Observatoire de la vacance

Pau Béarn Pyrénées / Observatoire des loyers privés

Pau Béarn Pyrénées / Evaluation Action coeur de ville

Pyrénées-Atlantiques / Suivi & Mise en œuvre SD Gens du Voyage

Pyrénées-Atlantiques / PDH

Seignanx / PLH (Observatoire de l'habitat et du foncier)

Pays de Nay / Construire une feuille de route habitat

Lacq-Orthez / PLH

Pau Béarn Habitat / Maison transgénérationnelle

Vie Sociale et territoires

Pays Basque / Schéma des équipements sportifs

• Pays Basque / Schéma des équipements culturels

Observatoire de la Petite Enfance

Pyrénées-Atlantiques / Observatoire de la vie collégienne

Pyrénées Atlantiques / Besoins collèges

Pyrénées Atlantiques / 6ème commission

C – ADAPTATION, TRANSITION : RENDRE NOS EMPREINTES SOUTENABLES

Les mobilités, vecteur de transitions

Club des Observatoires de la Mobilité

Pyrénées Atlantiques / Mobilité- Mission vélo

Lacq-Orthez / Plan mobilité

Pays de Nay / Mobilités et aires de covoiturage

SMPBPM / Mise en oeuvre du PDU

SMPBA / Mise en œuvre du PDU

Paysages

Tournée des paysages

Pyrénées-Atlantiques / Atlas des Paysages

Pau Béarn Pyrénées / Paysages et patrimoine pour le RLPi

Economie circulaire / changement climatique

Sobriété Foncière / Mettre en oeuvre la loi Climat & Resilience

Economie circulaire / Toile BTP

Nouvelle-Aquitaine / Economie circulaire : integration de la population touristique avec les déchets

Nouvelle-Aquitaine / COPTEC : Benchmark

Maremne Adour Côte-Sud / AMI ZAN

Pays Basque / PCAET & RNR

Pays de Nay / PCAET (Plan d'action ; Eau)

Pays de Nay / Formes urbaines - sobriété foncière et lien avec les documents d'urbanisme

Nord Est Béarn / PCAET (Plan d'action et Territoire vert et bleu)

Luys en Béarn / Potentiel ENR & Documents d'urbanisme

Luys en Béarn / PCAET

Pyrénées-Atlantiques / Agenda 21 du CD64

D - (RE)GENERATION, (RE)DYNAMISATION, INNOVATION : CO-CONSTRUIRE LE FUTUR DES TERRITOIRES

Confortement des polarités

DDTM64 / ORT & PVD - Réseau chefs de projet

Pays Basque / PVD

Pyrénées-Atlantiques / Fenics

Vallée d'Ossau / PVD Habitat

Régénération de sites

Luys en Béarn / ZAE Ayguelongue

Nouvelle-Aquitaine / Port de Bayonne

Plan guide Hôpital de Pau

Pays Basque / Rive droite Adour Lesseps

Pays Basque / Sames

Seignanx / OAP

Pau Béarn Pyrénées / articulation urbanisme & mobilité : intermodalité et axes structurants

Transition numérique au service des territoires

Pau Béarn Pyrénées / Appui à la Direction Numérique

Développement territorial

Data Wiki Commerce

Pays Basque / Tableau de bord de l'économie et de l'emploi

Pays Basque / OIE

Pau Béarn Pyrénées / OPIE

Pyrénées-Atlantiques / Tourisme appui schéma départemental

E - AGENCE FORUM / OBSERVATOIRE AUDAP

Communication - Valorisation - Diffusion

Site internet, InfAudap

L'a Revue (publication et conférence)

Data Minute, In Situ

Vademecum du design

Actions pédagogiques/événementiels
(Sensibilisation élus)
dont eau/urbanisme & santé/urbanisme

Observatoire AUDAP

Intégration données numériques
et information géographique

Groupes thématiques : habitat,
foncier, loyer, fiscalité, PLU...

Méthodes d'expertise / quali-
fication de données spécifiques

Orientation stratégique de
l'observatoire vers l'obsSudaq /
gouvernance et développement

Sollicitations ponctuelle des pôles



NOS SERVICES EN LIGNE

- Retrouvez plus d'informations sur l'AUDAP ainsi que son actualité sur son site Internet :

AUDAP.org

- Parcourez les données de l'Observatoire partenarial des Pyrénées-Atlantiques et du sud des Landes sur son site Web :

observatoire-64.org

- Inscrivez-vous à la newsletter de l'AUDAP, l'INF'AUDAP, sur son site Internet ou directement via l'URL suivante :

colibris.link/infAUDAP

- L'AUDAP est présente sur les réseaux sociaux, suivez-nous !

**twitter.com/AUDAP_org
fr.linkedin.com/company/AUDAP
colibris.link/youtube_AUDAP**

- Abonnez-vous au nouveau service d'information et de veille, le Panorama de presse "A La Une" et soyez au fait de l'actualité qui nourrit les réflexions et enjeux de l'AUDAP :

colibris.link/panorama

- La nouvelle photothèque 100 % en ligne constitue une base iconographique du territoire d'intervention de l'AUDAP, permettant aux équipes de nourrir les différentes études et publications de l'AUDAP. Elle est librement accessible sous licence Creative Commons (CC BY-NC 4.0) à l'adresse :

phototheque.AUDAP.org



LU DANS LA PRESSE



34

- Arnaud Bernard (avec Jean-Yves Ihuel).
« Seignanx : "Nous avons la facilité de la proximité, du dialogue qui s'est apaisé", juge Isabelle Dufau ». sudouest.fr, 20 janvier 2022.
<https://www.sudouest.fr/landes/saint-martin-de-seignanx/seignanx-nous-avons-la-facilite-de-la-proximite-du-dialogue-qui-s-est-apaise-juge-isabelle-dufau-7809849.php>.

- Patricia Droge.
« Béarn-des-Gaves : un projet de territoire pour les 53 communes de l'intercommunalité ». LaRepubliqueDesPyrenees, 21 février 2022.
<https://www.larepubliquespyrenees.fr/pyrenees-atlantiques/guinarthe-parenties/bearn-des-gaves-un-projet-de-territoire-pour-les-53-communes-de-l-intercommunalite-9199399.php>.

- Alicia Muñoz.
« Meublés de tourisme, l'autre épidémie contagieuse ». mediabask.eus, 3 mars 2022.
https://lhebdo.mediabask.eus/fr/hemeroteca/mediabask/editions/mediabask_2022-03-03-06-00/hemeroteca_articles/meubles-de-tourisme-l-autre-epidemie-contagieuse.

- Alicia Muñoz.
« Tous les feux sont au vert pour le covoiturage ». mediabask.eus, 3 mars 2022.
https://www.mediabask.eus/fr/info_mbsk/20220309/tous-les-feux-sont-au-vert-pour-le-covoiturage.

- Mickaël Bosredon.
« Au Pays basque, les meublés touristiques dans le collimateur des élus ». 20minutes.fr, 3 mars 2022.
<https://www.20minutes.fr/societe/3245427-20220303-pays-basque-question-meubles-touristiques-cote-doit-etre-tranchee-lors-vote-crucial-agglomeration>.

- Pierre Penin.
« Le Pays basque se dote d'un règlement musclé contre la location de meublés de tourisme ». Sud Ouest, 14 mars 2022.
<https://www.sudouest.fr/economie/le-pays-basque-se-dote-d-un-reglement-muscle-contre-la-location-de-meubles-de-tourisme-9938123.php>.

- D.R.
« La vallée d'Ossau se dote de nouveaux outils pour redynamiser son territoire ». LaRepubliqueDesPyrenees, 16 mars 2022.
<https://www.larepubliquespyrenees.fr/pyrenees-atlantiques/arudy/vallee-d-ossau-de-nouveaux-outils-pour-redynamiser-le-territoire-9688118.php>.

- Alain Garanx.
« Maremne Adour Côte sud : le Projet de territoire prêt à entrer dans la phase active ». Sud Ouest, 8 avril 2022.
<https://www.sudouest.fr/landes/saint-vincent-de-tyrosse/mac-s-le-projet-de-territoire-pret-a-entrer-dans-la-phase-active-10518469.php>.

- Bénédicte Mallet.
« Au Pays basque, la riposte contre la spéculation immobilière ». LaRepubliqueDesPyrenees, 19 avril 2022.
<https://www.larepubliquespyrenees.fr/economie/immobilier-en-bearn/au-pays-basque-la-riposte-contre-la-speculation-immobiliere-10264093.php>.

- Non renseigné.
« Nord Est Béarn : le Plui Ousse Gabas bientôt en enquête publique ». LaRepubliqueDesPyrenees, 26 avril 2022.
<https://www.larepubliquespyrenees.fr/pyrenees-atlantiques/morlaas/nord-est-bearn-le-plui-ousse-gabas-bientot-en-enquete-publique-10678947.php>.

- Laurent Toral.

« Arthez-de-Béarn : À la reconquête d'un centre bourg attractif avec Fenics », 11 mai 2022.

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/arthez-de-bearn/arthez-de-bearn-a-la-reconquete-d-un-centre-bourg-attractif-avec-fenics-10840111.php>.

- Pierre Penin.

« Pays basque. Compensation des meublés de tourisme : les grandes questions qui arrivent devant la justice ». Sud Ouest, 23 mai 2022.

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/anglet/pays-basque-compensation-des-meubles-de-tourisme-les-grandes-questions-qui-arrivent-devant-la-justice-11038839.php>.

- Emmanuelle Lapeyre.

« Pays basque : quelle est véritablement la valeur de la terre ? », 27 mai 2022.

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/bayonne/pays-basque-quelle-est-veritablement-la-valeur-de-la-terre-10972653.php>.

- Marc Bruno.

« Jurançon : le projet sur les ex-terrains du diocèse va métamorphoser le centre-ville ». Sud Ouest, 2 juin 2022.

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/jurancon/jurancon-le-projet-sur-les-ex-terrains-du-diocese-va-metamorphoser-le-centre-ville-11152099.php>.

- Carole Suhas.

« Meublés touristiques au Pays basque : le tribunal administratif suspend la mesure de compensation ». Sud Ouest, 3 juin 2022.

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/hendaye/pays-basque-le-tribunal-administratif-suspend-la-mesure-de-compensation-11173060.php>.

- Gilles Choury.

« Manifestation à Mauléon contre la spéculation immobilière : « Des maisons pour vivre, pas pour s'enrichir » ». LaRepubliqueDesPyrenees, 12 juin 2022.

<https://www.larepubliquedespyrenees.fr/pyrenees-atlantiques/mauleon-licharre/mauleon-licharre-des-maisons-pour-vivre-pas-pour-s-enrichir-11261781.php>.

- Marion Canu.

« Immobilier au Pays basque : face à la flambée des prix... les locaux à la peine pour se loger ». leparisien.fr, 22 août 2022.

<https://www.leparisien.fr/immobilier/immobilier-au-pays-basque-face-a-la-flambee-des-prix-les-locaux-a-la-peine-pour-se-loger-22-08-2022-2BUMEIN32JFTRFSSJEBB4CJFSU.php>.

- Pierre Sabathié.

« Pays basque : la rentrée du logement se fait à Bunus ». Sud Ouest, 26 août 2022.

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/bayonne/pays-basque-la-rentree-du-logement-se-fait-a-bunus-12036145.php>.

- Ambre Tarin.

« Le Béarn rural attire les jeunes et les actifs selon une étude de l'Insee ». LaRepubliqueDesPyrenees, 2 septembre 2022. <https://www.larepubliquedespyrenees.fr/pyrenees-atlantiques/le-bearn-attire-les-jeunes-selon-une-etude-de-l-insee-12112915.php>.

- Willy Roux.

« Les zones rurales du sud de la Nouvelle-Aquitaine se révèlent attractives ». mediabask.eus, 3 septembre 2022. https://www.mediabask.eus/fr/info_mbsk/20220905/lez-zones-rurales-du-sud-neo-aquitain-se-revelent-attractives.

- Aqui.

« Dans les territoires ruraux Sud-Aquitains, on aime déménager ». Aqui !, 13 septembre 2022.

<https://aqui.fr/article/dans-les-territoires-ruraux-sud-aquitains-on-aime-demenager/>.

- Franck Dolosor.

« Logement : le prix médian des loyers au Pays basque atteint ceux de grandes métropoles ». ici, par France Bleu et France 3, 20 septembre 2022.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/logement-loyers-pays-basque-1663661103>.

- Non spécifié. « Pays basque et sud des Landes : les loyers scrutés de près pour mieux s'adapter ». SudOuest.fr, 20 septembre 2022.

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/bayonne/pays-basque-et-sud-des-landes-les-loyers-scrutes-de-pres-pour-mieux-s-adapter-12342303.php>.

- Édouard Ampuy. « L'Insee et l'AUDAP analysent les mouvements migratoires dans le rural du sud de la Nouvelle-Aquitaine ». Sud Ouest, 21 septembre 2022.

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/pays-basque/l-insee-et-l-audap-analysent-les-mouvements-migratoires-dans-le-rural-du-sud-de-la-nouvelle-aquitaine-12303362.php>.

- Thibault Vincent.

« **Herriko Plaza – la galère du logement au Pays Basque : loyers élevés, manque de locations et baux frauduleux** ». ici, par France Bleu et France 3, 23 septembre 2022.

<https://www.francebleu.fr/emissions/herriko-plaza/pays-basque/herriko-plaza-134>.

- A.L avec Emmanuel Clerc et Fabien Cordier.

« **Crise du logement au Pays basque : l'association citoyenne Alda dénonce les baux frauduleux** ». France 3 Nouvelle-Aquitaine, 24 septembre 2022.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/pyrenees-atlantiques/bayonne/crise-du-logement-au-pays-basque-l-association-citoyenne-alda-denonce-les-baux-frauduleux-2621112.html>.

- Virginie Bhat.

« **Les élus face à l'interdiction de l'artificialisation des sols** », 6 octobre 2022.

https://www.mediabask.eus/fr/info_mbsk/20221008/les-elus-face-a-l-interdiction-de-l-artificialisation-des-sols.

- Pierre Sabathié.

« **Pays basque : existe-t-il encore des logements abordables ?** » Sud Ouest, 12 octobre 2022.

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/bayonne/pays-basque-existe-t-il-encore-des-logements-abordables-12578104.php>.

- Thomas Villepreux. « **Se loger au Pays basque : où construire sans rogner les terres agricoles ?** » Sud Ouest, 19 octobre 2022.

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/bayonne/penurie-de-terrains-au-pays-basque-ou-construire-sans-rogner-les-terres-agricoles-12671546.php>.

- Sudouest.fr.

« **Vidéo. Pays basque : quelles solutions contre la spéculation immobilière ?** », 23 octobre 2022.

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/bayonne/video-pays-basque-queelles-solutions-contre-la-speculation-immobiliere-12713800.php>.

- Arnould Bernard.

« **Immobilier sur la Côte sud des Landes : "L'encadrement n'est qu'une partie de la réponse"**, explique l'Observatoire des loyers », 27 octobre 2022.

<https://www.sudouest.fr/landes/labenne/immobilier-sur-la-cote-sud-des-landes-l-encadrement-n-est-qu-une-partie-de-la-reponse-explique-l-observatoire-des-loyers-12473552.php>.

- Alain Gar anx.

« **Maremne Adour Côte sud : le défi de la sobriété foncière pour loger les habitants en préservant le cadre de vie** ». Sud Ouest, 15 novembre 2022.

<https://www.sudouest.fr/landes/maremne-adour-cote-sud-le-defi-de-la-sobriete-fonciere-pour-loger-les-habitants-en-preservant-le-cadre-de-vie-12904909.php>.

- Noémie Besnard.

« **Épisode 3 : Résidences secondaires, le Pays basque durcit la réglementation** », 7 décembre 2022.

<https://presselib.com/article/residences-secondaires-pays-basque-taxe-habitation-logements-vacants-principale-offre-communes-guethary-location-saisonniere>.





COMITÉ DE RÉDACTION /

Denis Caniaux, Marc
Trinqué, Ludovic Réau

RÉDACTION /

Équipe AUDAP

**DESIGN GRAPHIQUE
ET MISE EN PAGE /**

© Guénolé Le Gal
Alice Michelin

CRÉDITS PHOTOS /

Cédric Pasquini
Carole Photographe
AUDAP

IMPRESSION /

Imprimerie Grangé - Juin 2023





AGENCE D'URBANISME ATLANTIQUE & PYRÉNÉES



Agence de Bayonne

Petite Caserne- 2 allée des Platanes
BP 628 64106 Bayonne Cedex
Tél. 05 59 46 50 10

Agence de Pau

1 rue Lapouble
64000 Pau
Tél. 05 33 64 00 30